

2024

Compte administratif

PRÉSENTATION



Syndicat Mixte des Mobilités
de l'Aire Grenobloise



SOMMAIRE

Contexte de l'exercice budgétaire	2	L'investissement	20
Présentation consolidée	4	La dette.....	21
Le fonctionnement.....	4	Le résultat	23
Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)	8	Annexe de dette	25
L'investissement.....	9		
L'encours de la dette	10		
Budget principal	11		
Le fonctionnement.....	11		
L'investissement.....	12		
La dette	12		
Le résultat	12		
Budget annexe mobilités partagées.	14		
Le fonctionnement.....	14		
L'investissement.....	15		
La dette	15		
Le résultat	16		
Budget annexe mobilités urbaines	17		
Le fonctionnement.....	18		

CONTEXTE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE

Véritable exemple de coopération institutionnalisée entre collectivités, composé de ses 4 membres :



Le syndicat mixte des mobilités de l'aire Grenobloise (SMMAG) est l'acteur local majeur au service des mobilités. Bien pensées, les mobilités garantissent à la fois la liberté de déplacements de chacun et limitent l'impact des transports sur l'environnement et donc sur la santé publique.

Le périmètre d'intervention du syndicat résulte des compétences qui lui ont été transférées par ses membres :

- **En qualité d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM)**, incluant la perception du versement mobilité (VM) :
 - Grenoble-Alpes Métropole
 - La communauté de communes Le Grésivaudan.
- **Pour l'exercice des autres compétences :**
 - Grenoble-Alpes Métropole,
 - La communauté de communes Le Grésivaudan,
 - La communauté d'agglomération du Pays Voironnais,
 - Le département de l'Isère.

Trois budgets du SMMAG retracent ces compétences à savoir :

- Le budget principal relatif à l'institution, aux compétences obligatoires et au ferroviaire ;
- Le budget annexe relatif aux « mobilités partagées, actives et intermodalités » ;
- Le budget annexe relatif aux « mobilités urbaines et péri urbaines » des autorités organisatrices de mobilités (AOM).

A compter de 2024, la nomenclature budgétaire du budget principal est passée de la M43 spécifique aux services publics de transport à la M57 pour les services publics administratifs. Cette modification correspondant davantage aux actions du budget principal permet notamment de financer les participations du SMMAG aux projets ferroviaires en section d'investissement.

Du fait du mécanisme de construction budgétaire, les soldes intermédiaires de gestion (SIG) ne font pas l'objet d'une analyse détaillée par budget dans la mesure où, pour les budgets annexes, ils résultent des arbitrages sur le montant de subvention du Budget Principal.

Les produits de cession sont analysés comme une recette d'investissement pour tenir compte de leur caractère non récurrent bien qu'inscrits en section de fonctionnement conformément à la nomenclature M43.

Après une présentation consolidée des trois budgets, chacun fait ensuite l'objet d'une explication plus détaillée.

Les faits marquants de 2024

L'année 2024 s'est caractérisée tout d'abord par **une évolution du périmètre d'intervention** du syndicat au travers de deux compléments :

- Au 1^{er} janvier, sur le territoire du Pays Voironnais, l'ensemble des compétences cycles avec notamment le service M vélo + ;
- Au 1^{er} septembre, le transfert de vingt lignes de car de la région Auvergne Rhône-Alpes sur le territoire du Grésivaudan et la délégation de 5 lignes sur celui du Voironnais.

En 2024, **les contrats d'exploitation avec les délégataires GR4 et la SPL M TAG ont été renouvelés pour 6 ans** à compter du 1^{er} septembre 2024 avec de nouvelles missions, des renforts d'offre et la création de nouvelles lignes.

Le réseau comprend désormais une **ligne C8** de rocade de la zone dense : Grenoble Victor Hugo – Grand'place – Domaine universitaire, une **ligne C9** entre Grenoble Verdun et Brignoud, une **ligne de rocade C10** entre Echirolles Marie Curie, le Domaine universitaire et le Grésivaudan et une **ligne 90** offrant une liaison plus directe entre St Ismier, Inovalée et la gare de Gières cadencée sur les horaires TER.

Ce nouveau réseau bénéficie également du prolongement de la **ligne de tram D** jusqu'à la gare de Grenoble avec une mise en service le 24 août 2024.

L'offre destination neige a aussi été développée avec 7 lignes spécifiques dont certaines offrant la possibilité d'avoir un forfait combiné Chamrousse avec la ligne N93 et 7 Laux avec la ligne N94.

L'ensemble de ces lignes font désormais partie du nouveau réseau unifié « M réso » au 1^{er} septembre 2024 avec l'application d'une tarification unique au bénéfice des usagers.

De nouvelles lignes de co-voiturage ont aussi été proposées avec la création d'une ligne vers Lans en Vercors et la transformation de lignes sur le Grésivaudan afin d'offrir à l'usage de la voiture individuelle une gamme de solutions variées et adaptées à la réalité de chaque territoire.

Enfin, suite à l'adoption d'un cadre réglementaire en terme de ressources humaines fin 2023, il a été procédé sur le premier semestre au recrutement des agents dont les missions sont dédiées au syndicat. Ils étaient préalablement mis à disposition par les EPCI membres.

La situation financière 2024 en synthèse

Le développement sans précédent d'une nouvelle offre accompagnée d'une baisse des tarifs pour de nombreux usagers engendre un effet de ciseau important sur 2024. Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 21,5 M€ avec un dynamisme moindre des recettes dont l'augmentation se limite à 11,5 M€.

Il est notamment constaté sur le dernier trimestre de 2024 un ralentissement du versement Mobilité, principale recette du SMMAG ne permettant pas d'atteindre la prévision du Budget Primitif.

En conséquence, l'épargne nette, bien qu'elle reste largement positive à 8 M€, se réduit de 10 M€ par rapport à 2024. Il est à noter que sans la participation de 15,75 M€ du Département au titre de sa dette récupérable, cette épargne serait négative même avec la poursuite du soutien de la Métropole à hauteur de ces 15,75 M€.

En parallèle, les dépenses d'équipement ont augmenté de 17 M€ pour atteindre 41,7 M€ avec notamment la réalisation de l'extension de la ligne D, l'acquisition de bus, la poursuite du renouvellement de la billettique ...

Pour financer ces investissements, en complément des 8 M€ d'épargne nette, le SMMAG a bénéficié de subventions à hauteur de 5,2 M€ et de produits de cessions pour 3,4 M€. Enfin, l'utilisation de l'excédent de clôture de 2023 a permis de limiter à 7 M€ le recours à l'emprunt.

Il en résulte un encours de dette de 483,8 M€ au 31 décembre 2024 en baisse de 36,1 M€. Ce désendettement respecte le protocole de 2015 qui prévoyait a minima un désendettement de 31,5 M€ chaque année pendant 10 ans.

Le SMMAG est depuis de nombreuses années noté par les agences de notation afin de bénéficier notamment d'emprunt de la banque Européenne d'Investissement et de billets de trésorerie.

La situation financière reste considérée comme solide avec une perspective redevenue stable dans le dernier rapport publié en avril 2025. Les forces identifiées du syndicat sont :

- « Une performance opérationnelle solide
- Une gouvernance et une gestion solides
- De la flexibilité budgétaire »

avec pour faiblesse « une dette élevée et coûteuse mais en baisse ».

PRESENTATION CONSOLIDEE

Pour cette présentation, sont neutralisés les doubles comptes que sont la refacturation aux budgets annexes de la masse salariale (soit 4,1 M€) ainsi que le reversement d'une partie du produit de Versement Mobilité aux budgets annexes (soit 138,8 M€).

Le fonctionnement

En 2024, les recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cessions) s'élèvent à 239,9 M€ contre 228,4 M€ en 2023, soit une augmentation de 11,5 M€.

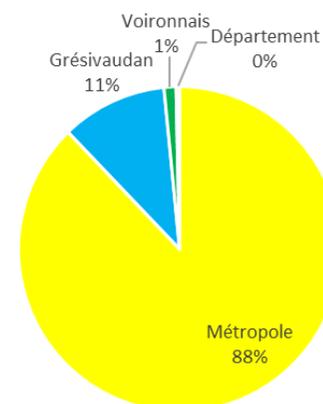
CHAP.	RECETTES (en €)	CA 2023	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais	CA 2024 Département
013	Atténuations de charges	-	67 037	43 840	13 984	5 847	3 366
70	Ventes de produits, services	37 476 796	42 609 325	41 843 971	550 551	214 803	-
	Transport en commun	36 457 634	41 385 131	40 988 184	372 733	24 214	-
	Mvélo+	869 104	994 051	720 202	167 204	106 645	-
	Parkings CAPV	62 565	74 089	-	-	74 089	-
	Divers	87 492	156 053	135 584	10 614	9 855	-
73	Versement Mobilité	140 200 347	144 351 213	128 161 365	16 189 848	-	-
74	Participations	37 972 125	43 119 756	30 889 245	8 725 628	2 673 265	831 618
	Participation CD 38	661 900	831 618	-	-	-	831 618
	Participation GAM	24 500 000	24 500 000	24 500 000	-	-	-
	Participation CAPV	1 744 994	1 949 955	-	-	1 949 955	-
	Participation AJURA	9 084 406	14 196 065	4 978 209	8 540 528	677 328	-
	Autres participations	1 980 825	1 058 051	887 797	124 271	45 983	-
	Compensation VM	-	584 067	523 239	60 828	-	-
75	Autres produits de gestion courante	5 129 433	782 747	755 992	16 335	10 418	-
	Produits de gestion courante	220 778 702	230 930 078	201 694 412	25 496 345	2 904 334	834 984
76	Produits financiers	7 555 368	8 915 334	8 913 634	1 700	-	-
77	Produits exceptionnels	34 859	34 606	33 927	414	264	-
78	Provisions	-	3 186	3 186	-	-	-
	Total recettes réelles de fct hors cession	228 368 929	239 883 204	210 645 160	25 498 459	2 904 598	834 984
775	Produits des cessions	1 040 000	3 416 650	3 416 650	-	-	-
002	Résultat de fonctionnement reporté	17 563 674	18 134 956	10 112 024	8 001 708	21 225	-
	Total recettes réelles de fonctionnement	246 972 602	261 434 810	224 173 833	33 500 167	2 925 822	834 984

Cette progression provient principalement des produits :

- des usagers (TC, Mvélo+...) pour 5,1 M€ ;
- du versement mobilité pour 4,1 M€ ;
- de la participation supplémentaire de la région liée au transfert des lignes de car pour 5,1 M€.

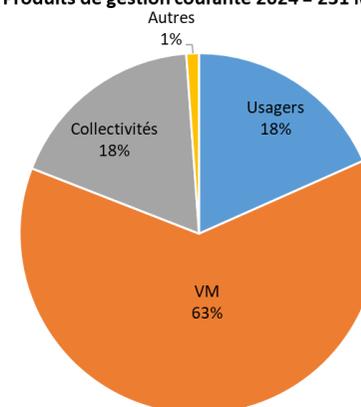
Ces recettes sont issues pour 88 % du territoire de la Métropole avec 210,6 M€. Le territoire du Grésivaudan est à l'origine de 11 % des recettes avec 25,5 M€.

Recettes réelles de fonctionnement de 240 M€



Le VM représente 63 % des produits de gestion, hors recettes financières et exceptionnelles (contre 64 % en 2023). La participation des usagers à hauteur de 42,5 M€ est le second produit de gestion, celle des collectivités s'élevant à 41,5 M€.

Produits de gestion courante 2024 = 231 M€



Le versement mobilité (VM)

60 % des recettes réelles de fonctionnement du SMMAG sont issues du versement mobilité. En qualité d'AOM, le SMMAG lève le VM sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole au taux plafond de 2,00 % et de la communauté de communes Le Grésivaudan au taux de 1,30 %.

Produits VM en €	CA 2023	CA 2024	Evolution
Versement mobilité (VM)	140 200 347	144 351 213	3,0 %
Compensation VM	584 068	584 067	0,0 %
Recettes totales VM	140 784 415	144 935 280	2,9 %
Métropole de Grenoble	125 128 377	128 684 604	2,8 %
Territoire du Grésivaudan	15 656 038	16 250 676	3,8 %

En 2024, le produit perçu s'élève à 144,35 M€, en deçà de la prévision du Budget Primitif de 146,5 M€. En effet, il est constaté sur le dernier trimestre 2024 un ralentissement de la dynamique du VM engendrant un écart de plus de 2 M€ avec les prévisions.

Globalement, le VM a augmenté de 3 % en 2024 contre 5,4 % en 2023, ralentissement en lien avec l'inflation de 1,8 % en 2024 contre 4,9 % en 2023. Il reste toujours plus dynamique sur le territoire du Grésivaudan.

En 2024, 8 000 établissements ont cotisé au VM, et une trentaine capitalisent à eux seuls près de 40 % de la cotisation de l'exercice.

Les 30 premiers établissements de la Métropole ont contribué à hauteur de 43,7 M€ en 2024 ce qui représente 34 % du produit du territoire.

TERRITOIRE GRENOBLE ALPES METROPOLE

Cotisation liquidée 2024			
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL	Plus de 4 M€	Moins de 1M€	ROCHE DIAGNOSTICS FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC			EUROPEAN SYNCHROTRON RADIATION
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES			STMICROELECTRONICS (ALPS) SAS
STMICROELECTRONICS GRENOBLE 2	Entre 2 et 3M€	Entre 1 et 2M€	LA POSTE
BECTON DICKINSON FRANCE			FRAMATOME
COMMUNE DE GRENOBLE	Entre 1 et 2M€	Moins de 1M€	MAX VON LAUE PAUL LANGEVIN
CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQ			HARDIS GROUPE PROGRAMMATION
DEPARTEMENT DE L ISERE			HEWLETT-PACKARD FRANCE
ELECTRICITE DE FRANCE			CATERPILLAR FRANCE
AIR LIQUIDE ADVANCED TECHNOLOGIES			RANDSTAD
SPL M TAG			ARAYMOND FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE			ETABLISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIE
HP FRANCE SAS			TELEDYNE E2V SEMICONDUCTORS SAS
CENTRE HOSPITALIER ALPES ISERE			VENCOREX FRANCE
LYNRED			ORANGE

Les 30 premiers établissements du Grésivaudan ont contribué à hauteur de 9,1 M€ en 2024 ce qui représente 56 % du produit du territoire.

TERRITOIRE GRESIVAUDAN

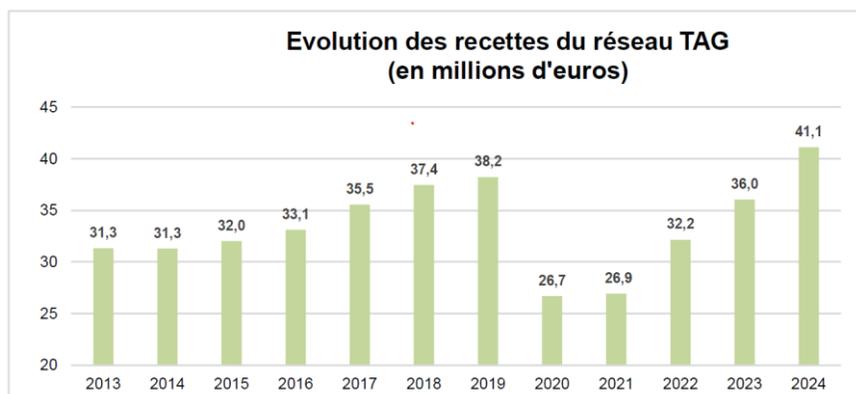
Cotisation liquidée 2024		
STMICROELECTRONICS CROLLES	Plus de 1 M€	EATON INDUSTRIES FRANCE SAS
STMICROELECTRONICS SA		EUROMASTER FRANCE
SOITEC	Entre 200 et 500 000€	ROCHE DIABETES CARE FRANCE
CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES		WINOA
APPLIED MATERIALS FRANCE		OPEN
TORNIER		ATRAL SECURITY
COMMUNAUTE COMMUNES GRESIVAUDAN		ATALIAN PROPLETE
SYNOPSIS EMULATION AND VERIFICATION		ZEDEL
PETZL DISTRIBUTION		KAIZEN SOLUTIONS
LIDL		KALRAY
TEISSEIRE FRANCE		LA POSTE
SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE		ARTURIA CREATION DEV DE LOGICIELS
MOODYS ANALYTICS SAS		ELIOR SERVICES PROPLETE ET SANTE
CEGELEC CEM		ORANGE BUSINESS SERVICES
THALES SERVICES NUMERIQUES SAS		METROLOGIC GROUP FABRICATION

Le SMMAG perçoit également une compensation relative au relèvement en 2016 du seuil d'assujettissement au VM de 10 à 11 salariés. Figée depuis 2021 (année où elle avait été réduite de moitié par l'Etat), elle s'élève à 584 k€, dont 523 k€ sur le territoire de la Métropole et 61 k€ sur celui du Grésivaudan.

Les participations des usagers

En 2024, les participations des usagers s'élèvent à 42,5 M€ contre 37,4 M€ en 2023. Elles représentent plus de 18 % des recettes de gestion de l'exercice.

Il s'agit principalement des recettes des usagers de M réso pour 41,4 M€ contre 36,5 M€ en 2023. Ces recettes comprennent les recettes des usagers des lignes de car de la Région sur les 4 derniers mois estimées à 0,7 M€. Pour la première fois depuis la crise du COVID, ces recettes dépassent le montant perçu en 2019 comme le montre le graphe qui suit extrait du Rapport d'Activité 2024 de M TAG (donc ne reprenant que ces recettes).



Le SMMAG perçoit également 1 M€ de recettes du service Mvélo+ en augmentation de 14 %. Enfin, les recettes des parkings de Moirans se sont élevées à 0,1 M€.

Les participations des collectivités

Le soutien des collectivités atteint 41,5 M€, soit une hausse 5,5 M€.

Comme exposé précédemment, cette hausse est avant tout liée à l'augmentation de la participation de la région de 5,1 M€ suite au transfert des lignes de car.

La participation du département et du Pays Voironnais progressent également. Pour ce dernier, l'augmentation de 0,2 M€ permet de financer la baisse de tarifs dont bénéficient leurs usagers sur les anciennes lignes de la Région.

en €	CA 2023	CA 2024	Evolution
Participation CD 38	661 900	831 618	169 718
Participation GAM	24 500 000	24 500 000	-
Participation CAPV	1 744 994	1 949 955	204 961
Participation AURA	9 084 406	14 196 065	5 111 659
Participation collectivités	35 991 300	41 477 637	5 486 337

Les autres recettes de fonctionnement

La remontée des taux d'intérêts permet une progression de 1,3 M€ des produits financiers, qui atteignent un niveau record de 8,9 M€ (contre 7,6 M€ en 2023).

Enfin, l'année 2024 se caractérise par une hausse de 2,3 M€ des produits de cession en raison du protocole transactionnel conclu entre le SMMAG, la SPL M'TAG et le groupement ALSTOM pour le rachat de 7 bus électriques APTIS.

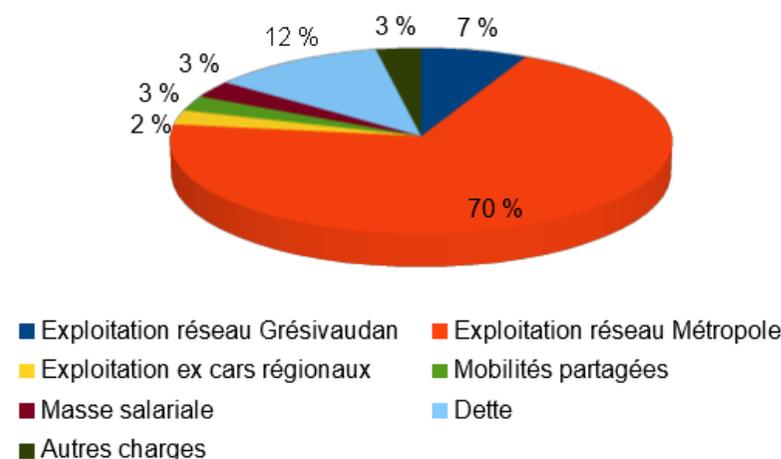
Concernant les charges réelles de fonctionnement (hors flux croisés), celles-ci s'élèvent à 220,4 M€ contre 198,9 M€ l'an passé, soit une augmentation de 21,5 M€.

CHAP.	DEPENSES en €	CA 2023	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais	CA 2024 Département
011	Charges à caractère général	166 845 909	185 476 710	159 934 833	23 110 867	2 029 396	401 615
	Budget Principal	1 565 044	3 242 214	2 279 859	372 376	335 118	254 861
	Contrat d'exploitation TC	156 323 942	173 037 147	150 921 004	21 274 840	841 303	-
	Autres BA Mobilités Urbaines	4 589 140	3 389 245	3 021 971	367 275	-	-
	BA Mobilités Actives	4 367 783	5 808 105	3 711 999	1 096 377	852 974	146 754
012	Charges de personnel	5 448 095	6 487 780	4 242 510	1 354 498	564 673	326 099
014	Atténuations de produits	9 790	8 911	8 911	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	987 543	2 523 301	1 883 863	517 487	69 266	52 685
	Budget Principal	279 526	391 779	246 002	63 219	48 115	34 443
	BA Mobilités Urbaines	322 298	572 946	355 692	217 253	-	-
	BA Mobilités Actives	385 719	1 558 576	1 282 169	237 014	21 151	18 242
	Charges de gestion courante	173 291 338	194 496 703	166 070 116	24 982 852	2 663 335	780 399
66	Charges financières	25 547 177	25 695 369	25 669 084	64	26 221	-
67	Charges exceptionnelles	110	41 840	33 555	7 790	104	390
68	Dotations aux amortissements et provisi	18 212	127 563	85 221	19 784	18 370	4 188
	Total dépenses réelles fonctionnem	198 856 837	220 361 474	191 857 976	25 010 491	2 708 030	784 977

Plus des trois quarts de la progression des charges de fonctionnement proviennent de l'augmentation pour 16,7 M€ des coûts de l'ensemble des contrats d'exploitation dont 4 M€ pour le coût des lignes transférées de la Région.

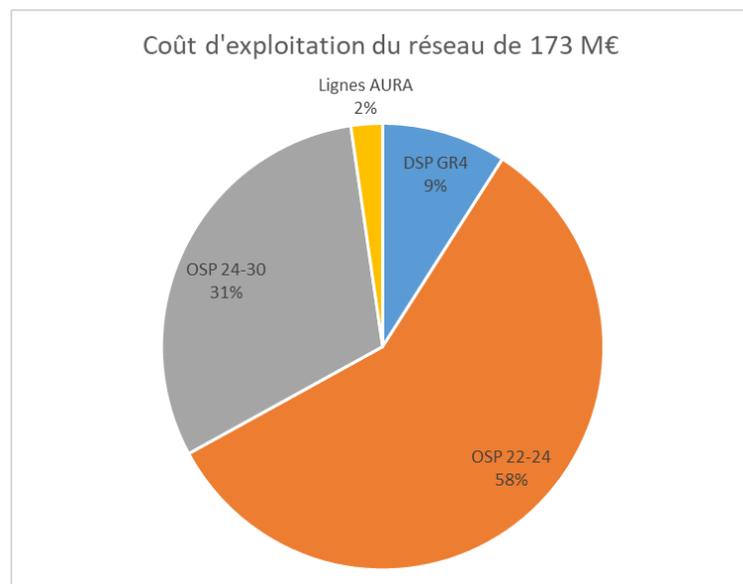
Le solde provient des autres charges de gestion (+1,5 M€), notamment liée à la hausse de l'enveloppe affectée aux aides à l'achat de vélo, à la masse salariale et aux diverses charges financières pour 1 M€.

La ventilation des charges réelles hors flux croisés sur l'exercice est la suivante :



L'exploitation des réseaux

Le coût d'exploitation du réseau de transport en commun s'élève à 173 M€ et représente 89 % des charges de gestion courante.



L'augmentation des coûts s'explique par l'actualisation des contrats (en lien avec l'inflation), l'intégration de nouvelles missions et d'une offre supplémentaire.

Le forfait de charge versé à la SPL M TAG est de 152 M€ contre 143,4 M€ en 2023. L'augmentation nette des recettes des usagers, représente 88,5 % du produit de VM.

Cette proportion augmente, puisqu'elle représentait 85 % du produit du VM en 2023. En effet, depuis 2022, l'augmentation constante de ce forfait réduit les marges du SMMAG pour financer ses autres politiques, malgré la dynamique des recettes constatée par ailleurs.

La charge de la DSP confiée à GR4 s'élève à 15,6 M€. Nette des recettes des usagers, elle représente 96 % du produit VM perçu sur l'année 2024, contre 82 % en 2023.

La masse salariale

L'année 2024 est marquée par le recrutement sur le 1^{er} semestre des agents SMMAG préalablement mis à disposition par ses EPCI membres. Ainsi, l'effectif du SMMAG comprend 81 agents pour 79,4 Equivalent Temps Plein fin 2024.

La masse salariale du SMMAG est également constituée de services mis à disposition par la Métropole et le Pays Voironnais ainsi que d'une part des services communs (informatique, archives, documentation ...) avec la Métropole, la ville de Grenoble et son CCAS.

Elle évolue d'environ 1 M€ entre les exercices 2023 et 2024, passant d'une enveloppe de 5,4 M€ à 6,4 M€ en raison de plusieurs facteurs dont :

- l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents publics au 1^{er} janvier 2024 et la revalorisation de 2 % du SMIC au 1^{er} novembre 2024 ;
- la revalorisation du régime indemnitaire propre au SMMAG délibérée en septembre 2024 ;
- les recrutements réalisés en 2024 permettant de résorber l'essentiel des 8 postes vacants de fin 2023 (soit près de 10 % des effectifs) ;
- la création de 6 postes en 2024 dont :
 - un juriste et un chargé des instances permettant d'internaliser des missions assurées par mise à disposition de services,
 - un poste pour suivre les lignes de car transférées de la Région,
 - 3 postes supplémentaires : un chargé de l'optimisation des recettes, un technicien patrimoine et un assistant administratif communication ;
- Le recrutement de 4 alternants en septembre 2024.

Les autres charges

Le détail des autres charges de fonctionnement est explicité dans la partie détaillée par budget.

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)

en k€	SMMAG CA 2023	Territoire Métropole	Territoire Grésivaudan	Territoire Voiironnais	SMMAG CA 2024	Territoire Métropole	Territoire Grésivaudan	Territoire Voiironnais
RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	220 779	197 712	21 100	1 967	230 930	201 694	25 496	2 904
Participations	37 972	30 808	5 260	1 904	41 478	29 478	8 541	2 627
Versements mobilité (hors compensations)	140 200	124 605	15 595	0	144 351	128 161	16 190	0
Autres recettes courantes	42 606	42 299	244	63	45 101	44 055	766	277
DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	173 310	156 030	16 315	965	194 497	166 070	24 983	2 663
Contrat d'exploitation TC	156 324	143 411	12 913	0	173 037	150 921	21 275	841
Dépenses de fonctionnement	16 986	12 619	3 402	965	21 460	15 149	3 708	1 822
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION	47 469	41 683	4 785	1 001	36 433	35 624	513	241
Recettes financières	7 555	7 555	0	0	8 915	8 914	2	0
Recettes exceptionnelles (hors cessions) et provisi	35	33	1	0	38	37	0	0
- Charges Financières	25 547	25 515	0	32	25 695	25 669	0	26
- Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	169	119	28	18
EPARGNE BRUTE (CAF)	29 512	23 756	4 786	970	19 522	18 787	488	197
Capital de dette	42 841	42 577	8	256	43 058	42 698	128	233
Capital de dette récupérable	31 500	31 500	0	0	31 500	31 500	0	0
EPARGNE NETTE	18 172	12 680	4 779	713	7 963	7 589	360	-36

L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation est de 36,4 M€ contre 47,5 M€ en 2023 soit une dégradation de 11 M€ retrouvant le niveau de 2022 de 36,8 M€ pour mémoire. L'augmentation de 10,2 M€ des recettes courantes ne permet pas de compenser la hausse de 21,2 M€.

Cette baisse se retrouve sur les 3 territoires, de 6,1 M€ sur celui de la Métropole, de 4,3 M€ pour le Grésivaudan et de 0,8 M€ pour le Pays Voironnais. Ces territoires doivent financer la forte baisse de tarifs au bénéfice des usagers des anciennes lignes de la Région avec l'application d'un tarif unique sur l'ensemble du réseau.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement)

La baisse des taux sur les marchés financiers se traduit par une charge d'intérêt nette du SMMAG qui diminue de 1,2 M€.

En conséquence, l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement), solde des recettes et dépenses réelles de fonctionnement (y compris frais financiers), s'élève à 19,5 M€ contre 29,5 M€ en 2023, soit une baisse réduite à 10 M€.

Elle se répartit entre le territoire de la Métropole à hauteur de 18,8 M€ (en baisse de 5 M€ par rapport à 2023), celui du Grésivaudan pour 0,5 M€ (en baisse de 4,3 M€ par rapport à 2023) et celui du pays Voironnais pour 0,2 M€ (en baisse de 0,8 M€ par rapport à 2023).

Comparée aux recettes réelles de fonctionnement, le taux de marge brut s'élève à 8,1 % en 2024 contre 12,9 % en 2023.

L'épargne nette

Le remboursement en capital de 43,1 M€ est quasiment stable (+0,2 M€) par rapport à 2023. Il bénéficie de 31,5 M€ de remboursements du Département et de la Métropole au titre de leur dette liée au protocole de 2015.

Il en ressort une épargne nette (après remboursement net du capital de la dette) qui atteint 8 M€ également en baisse de 10 M€ par rapport à 2023.

Ce niveau d'épargne reste insuffisant pour couvrir le remboursement de la dette en l'absence de la participation au titre de leur dette récupérable de la Métropole et du Département (à hauteur de 15,75 M€ chacun), participation qui se termine fin 2025.

Même si la Métropole confirme son intention de poursuivre son soutien au SMMAG à hauteur de 15,75 M€, toutes choses égales par ailleurs, l'épargne nette resterait négative.

La diminution de 10 M€ de l'épargne nette se répartit entre les territoires de la manière suivante :

- 5,1 M€ provient de la Métropole, passant de 12,7 M€ à 7,6 M€,
- 4,4 M€ est à attribuer au Grésivaudan, passant de 4,8 M€ à 0,4 M€,
- 0,7 M€ résulte du Pays Voironnais, passant de 0,7 M€ à une épargne nette légèrement négative de 36 k€ en 2024.

Le taux de marge net (part de l'épargne nette dans les recettes de fonctionnement) passe de 8 % en 2023 à 3,3 % en 2024.

Cette baisse se retrouve sur les 3 territoires pour s'établir à 3,6 % sur le territoire de la Métropole, 1,4 % sur celui du Grésivaudan et négatif sur celui du Pays Voironnais.

L'épargne nette, de 8 M€, permet de financer 19 % des investissements hors dette contre 73 % en 2023 et 40 % sur les années 2021 et 2022. Cette baisse de la part des investissements autofinancés est non seulement due à la réduction de l'épargne nette mais aussi à une forte augmentation des investissements.

L'investissement

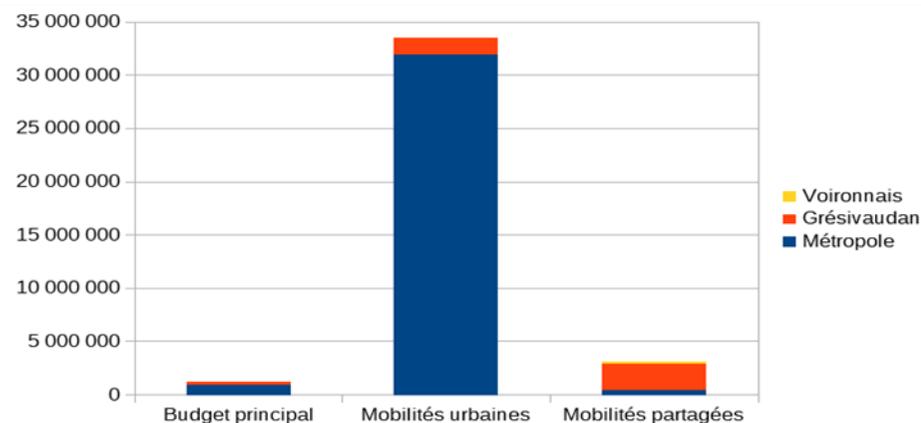
Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement (dépenses d'investissement hors dette) réalisées en 2024 s'élèvent à 41,7 M€, soit une progression de 17,3 M€ par rapport à 2023 dont l'essentiel (15,8 M€) en lien avec les transports publics.

Le taux de réalisation des crédits se stabilise à 67 %.

CHAP.	DEPENSES en €	CA 2023	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voiironnais	CA 2024 Département
16	Emprunts et dettes assimilées	42 840 674	43 058 244	42 698 192	127 500	232 552	-
	Dépenses d'équipement	24 447 046	41 732 877	35 337 070	5 085 446	1 138 221	172 140
	Budget Principal	835 780	3 172 404	2 194 393	572 007	241 991	164 013
	BA Mobilités Urbaines	17 842 803	33 630 856	31 399 388	1 603 059	628 409	-
	BA Mobilités Actives	5 768 463	4 929 617	1 743 289	2 910 380	267 821	8 127
4581	Opération pour compte de tiers	506 919					
	Total dépenses réelles d'investissement	67 287 721	84 791 121	78 035 262	5 212 946	1 370 773	172 140

Les dépenses d'équipement intègrent les dépenses réparties entre les trois territoires, mais également les dépenses communes qui correspondent à des frais d'enquêtes, à l'élaboration du Plan Des Mobilités, du Système d'Information Multimodal, de l'Appli M ou encore à des achats Mvélo+. Ces dépenses sont réparties entre les territoires en fonction de clés délibérées.



La Métropole concentre à elle seule 85 % des dépenses d'équipement réalisées, soit 35,3 M€ contre 19,8 M€ en 2023. Celles-ci concernent principalement :

- l'acquisition de bus électriques (4 M€), l'extension de la ligne C1 (0,7 M€) ainsi que des équipements embarqués prévus au PPI M TAG (0,5 M€) ;
- les dépenses du réseau tram (15,2 M€) en hausse de 11,8 M€ par rapport à 2023 en raison de l'extension du tram D jusqu'à la gare de

Grenoble (6,4 M€), la poursuite de l'entretien des voies et la reprise des grosses réparations et rénovations qui sont gérées au sein du plan pluriannuel de la SPL M TAG ;

- 4,1 M€ sur la billetterie et le Système d'Aide à l'Exploitation (SAE) ;
- 2,8 M€ d'investissements sur les bâtiments prévus au PPI M'TAG.

Sur le territoire du Grésivaudan, les dépenses d'équipement s'élèvent à 5,2 M€ (soit 12 %) contre 4,3 M€ en 2023 et concernent principalement :

- 1,7 M€ de dépenses de travaux sur les PEM de la Bâtie, du Pré de l'eau et de la gare de Goncelin ;
- 0,5 M€ d'aménagement, de réalisation de pistes cyclables et pour la passerelle de Brignoud ;
- 1,6 M€ de travaux d'aménagement du réseau de bus, sur les abris voyageurs et la billetterie.

Sur le territoire du Pays Voironnais, les dépenses d'équipement s'élèvent à 0,2 M€ comprenant des aménagements sur les P+R de Mauvernay et de Rives, le PEM de Moirans, ou encore le covoiturage.

Financement des investissements

Les investissements hors dette sont autofinancés à hauteur de 19 %. Ils bénéficient de subventions à hauteur de 12,5 %, soit 5,2 M€.

en k€	SMMAG CA 2023	Territoire Métropole	Territoire Grésivaudan	Territoire Voironnais	SMMAG CA 2024	Territoire Métropole	Territoire Grésivaudan	Territoire Voironnais
Dép. invt hors dette	24 954	20 356	4 270	329	41 733	35 337	5 085	1 138
Dépenses d'éqt strictes	24 447	19 849	4 270	329	41 733	35 337	5 085	1 138
Opération pour compte de tiers	507	507			0	0	0	0
Total Financements	25 525	18 713	6 093	720	24 233	22 020	1 309	854
Epargne nette	18 172	12 680	4 779	713	7 963	7 589	360	-36
Produits des cessions	1 040	1 040	0		3 417	3 417	0	0
Subventions	5 638	4 320	1 311	6	5 203	4 574	344	286
Autres recettes d'investissement	676	673	3	0	650	40	605	4
Emprunt	0	0	0	0	7 000	6 400	0	600
Résultat de clôture de N-1	17 564	11 755	6 179	-370	18 135	10 113	8 002	21
Variation du résultat clôture	571	-1 643	1 823	391	-17 500	-13 318	-3 776	-284
Résultat de clôture de N	18 135	10 113	8 002	21	635	-3 205	4 226	-263

Les produits de cession s'élèvent à 3,4 M€ en 2024 contre 1 M€ en 2023. L'essentiel (2,95 M€) provient de la reprise des bus électriques par Alstom.

Pour compléter ces financements, il a été utilisé le résultat de clôture de 2023 de 18 M€ ce qui a permis de limiter le recours à l'emprunt à 7 M€.

Sur le territoire de la Métropole, les dépenses d'équipement hors dette de 35,3 M€ sont autofinancées à 21 %, bénéficient de 4,6 M€ de subventions dont 3,7 M€ provenant de la Métropole et de 3,4 M€ de produits de cession. En complément, il a été utilisé 13,3 M€ du résultat de 2023 et recouru à un emprunt de 6,4 M€. Le résultat de clôture devient déficitaire de 3,2 M€ fin 2024.

Sur le territoire du Grésivaudan, les dépenses d'équipement de 5,1 M€ sont autofinancées à 7 % et bénéficient de 0,3 M€ de subventions. En complément, il a été utilisé 3,8 M€ du résultat de 2023 avec un résultat de clôture qui reste excédentaire de 4,2 M€ fin 2024.

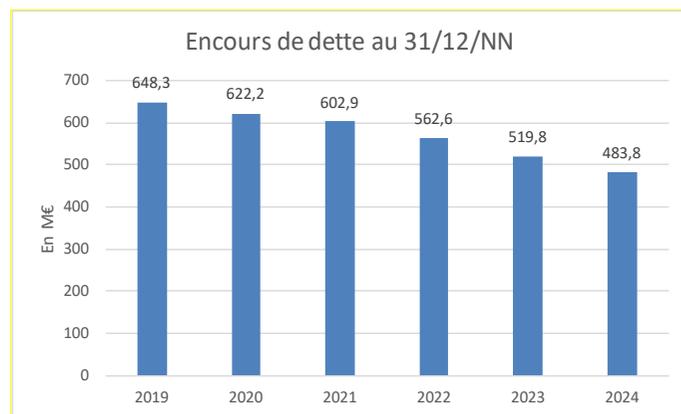
Sur le territoire du Pays Voironnais, les dépenses d'équipement hors dette de 1,1 M€ bénéficient de 25 % de subventions, soit 0,3 M€. En complément, il a été utilisé 0,3 M€ du résultat de 2023 et recouru à un emprunt de 0,4 M€. Le résultat de clôture redevient déficitaire de 0,3 M€ fin 2024.

En termes de résultat, l'exercice 2024 se clôt avec un excédent global de clôture de 0,6 M€ contre 18,1 M€ fin 2023. L'utilisation de l'excédent de fin 2023 a permis de limiter le recours à l'emprunt.

L'encours de la dette

L'encours de dette du SMMAG s'élève à 483,8 M€ au 31 décembre 2024 contre 519,9 M€ au 31 décembre 2023, soit un désendettement de 36,1 M€ dont 31,5 M€ conformes au protocole de 2015.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 (encours de 648,3 M€), le SMMAG s'est désendetté de **164,5 M€**.



L'encours de dette est composé de :

- 22,9 M€ d'avances remboursables versées par l'Etat,
- 31,5 M€ d'encours de dette récupérable auprès du Département et de la Métropole,
- 427,2 M€ d'encours de dette Métropole,
- 2,4 M€ d'encours de dette du Pays Voironnais dont 1,6 M€ de dette transférée sous la forme de dette récupérable,
- Le Grésivaudan n'a plus de dette propre, l'emprunt a été remboursé par anticipation sur l'année 2024.

En 2024, il a été procédé au remboursement par anticipation de la dette contractée en 2020 sur le territoire du Grésivaudan. Il ne reste plus que 0,15 M€ d'avances remboursables de l'Etat sur ce territoire.

Pour rappel, les 22,9 M€ d'avances remboursables de l'Etat sont à rembourser dès que la somme des recettes tarifaires et de VM, pour chacune de ces recettes, dépasse la moyenne de ces produits pour les années 2017 à 2019. Les recettes usagers de 41 M€ en 2024 dépassent pour la première fois le niveau moyen de recettes des années 2017 à 2019, de 37 M€.

En conséquence, les avances remboursables de l'Etat commenceront à être remboursés en 2025 jusqu'à la date limite de remboursement de 2031, soit sur 6 années.

La capacité de désendettement du SMMAG est de 25 années contre 18 années en 2023. Cette augmentation résulte de la dégradation de l'épargne brute.

Par principe au sein du SMMAG, chaque territoire rembourse la dette ayant financé les investissements sur son territoire. Sur la Métropole, avec un encours de dette de 481,4 M€, la capacité de désendettement est de 26 années ; sur celui du Pays Voironnais, avec un encours de 2,2 M€, elle est de 11 années et nulle sur le Grésivaudan.

BUDGET PRINCIPAL

Ce budget concerne les compétences administratives obligatoires du SMMAG avec la coordination des services de mobilité, la mise en place d'une tarification unifiée, l'organisation d'un système d'information multimodale, le fonctionnement institutionnel du syndicat, ainsi que les études et la participation aux projets ferroviaires, consécutivement au passage en nomenclature comptable M57.

Ce budget n'étant pas assujéti à TVA, ses montants sont TTC.

Le fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, s'élèvent à 146,3 M€ contre 141,9 M€ en 2023, soit une hausse de 4,3 M€ provenant essentiellement de la dynamique du versement mobilité qui évolue de 4,1 M€.

CHAP.	RECETTES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais	CA 2024 Département
013	Atténuations de charges		0	67 037	43 840	13 984	5 847	3 366
70	Refacturation MS aux BA			4 057 823	2 699 706	907 591	249 476	201 050
	Refacturation Centre de Ressources			66 186	45 717	10 614	9 855	
73	Versement Mobilité	140 200 347	146 490 000	144 351 213	128 161 365	16 189 848		
	Participation CD 38	285 559	519 198	519 198				519 198
74	Participation CAPV	0	666 231	781 888			781 888	
	Compensation VM	837 153	584 000	584 067	523 239	60 828		
75	Compensation VM	584 069		3				
77	Produits exceptionnels	15 942	0	0				
	Total recettes réelles de fonctionnement	141 923 070	148 259 429	150 427 415	131 473 867	17 182 864	1 047 066	723 615
002	Résultat de fonctionnement reporté	306 620		1 655 442	957 809	674 510	23 123	0
042	Opération d'ordre de transfert	27 017	339 000	27 017				
	Total recettes de fonctionnement	142 256 707	148 598 429	152 109 874	132 431 677	17 857 373	1 070 189	723 615

Les produits liés au VM (produit fiscal et compensation) s'élèvent à 144,9 M€ dont seul un solde de 6,1 M€ (contre 4,8 M€ en 2023) est nécessaire au financement des dépenses de ce budget.

Les reversements aux budgets annexes s'élèvent donc à 138,8 M€ répartis entre les budgets selon leur besoin de financement.

Les recettes du budget principal comprennent également les participations de du Pays Voironnais (782 k€) et du département (519 k€). L'évolution de ces financements est corrélée au besoin de financement des actions qui les concernent ainsi que du fonctionnement général du syndicat.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent pour leur part à 148,9 M€ contre 139,2 M€ en 2023, soit une augmentation de 9,6 M€ comprenant 4,1 M€ de refacturation de la masse salariale aux budgets annexes (qui n'existait pas en 2023).

Elles sont composées pour 138,8 M€ des reversements de VM aux budgets annexes, ce qui représente 93 % des dépenses réelles.

CHAP.	DEPENSES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais	CA 2024 Département
011	Charges à caractère général	1 565 044	2 929 013	3 242 214	2 279 859	372 376	335 118	254 861
	Appli M (P085)		532 300	452 054	391 277	33 532	27 245	
	SI (P086)		564 500	784 129	678 706	58 164	47 259	
	Opérations courantes (P090)		1 221 413	1 401 427	829 729	192 632	178 862	200 204
	Planification hors Observatoire et PDM (P093)		265 800	318 726	188 705	43 810	40 678	45 532
	Schéma de Mobilité Territorialisé			900	900			
	Observatoire déplacements P093O4001		243 000	221 105	152 725	35 457	32 922	
	Plan de mobilité (P093O1001)		102 000	63 871	37 816	8 779	8 152	9 124
012	Charges de personnel	1 436 799	1 944 833	6 431 741	4 206 123	1 341 653	560 975	322 989
014	Atténuations de produits	9 790	10 000	8 911	8 911	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	279 526	292 480	391 779	246 002	63 219	48 115	34 443
	Opérations courantes (P090)		117 600	128 599	76 138	17 676	16 413	18 371
	Planification hors Observatoire et PDM (P093)		48 600	112 502	66 608	15 464	14 358	16 072
	Schéma de Mobilité Territorialisé			34 200	22 800	11 400		
	Observatoire déplacements P093O4001		126 280	116 479	80 456	18 679	17 344	
	Charges de gestion courante (hors VM)	3 291 160	5 176 326	10 074 644	6 740 896	1 777 248	944 208	612 293
67	Charges exceptionnelles (P090)		3 000	0				
68	Provisions			29 315	17 357	4 029	3 741	4 188
	Dépenses réelles hors VM	3 291 160	5 179 326	10 103 959	6 758 253	1 781 277	947 949	616 481
65	Reversement VM	135 957 673	140 703 064	138 789 160	123 489 160	15 300 000	0	0
	Dépenses réelles de fonctionnement	139 248 833	145 882 390	148 893 119	130 247 413	17 081 277	947 949	616 481
023	Virement à la section d'inv			1 280 199				
042	Opération d'ordre de transfert	446 084	1 435 840	1 307 989				
	Total dépenses de fonctionnement	139 694 917	148 598 429	150 201 109	130 247 413	17 081 277	947 949	616 481

Les autres dépenses de fonctionnement, hors masse salariale refacturée, affectées à ce budget s'élèvent à 6 M€ contre 3,3 M€ en 2023.

L'augmentation s'explique notamment par la progression de la masse salariale (+1 M€), des charges générales (+1,6 M€) induites par l'autonomisation du syndicat au 1^{er} janvier 2024, de l'observatoire des déplacements avec la conduite de nouvelles enquête (telles que P+R ou télétravail).

Les actions menées au titre de l'Appli M se stabilisent (frais de maintenance et d'hébergement) suite aux investissements passés.

L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3,2 M€ contre 1,3 M€ en 2023, intégrant un meilleur taux de réalisation (93 % contre 58 % l'an passé).

CHAP.	DEPENSES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Viroonnais	CA 2024 Département
20	Immobilisations incorporelles	828 743	1 963 898	2 511 628	1 847 347	265 473	235 925	162 883
	Appli M (P085)		530 000	802 014	694 186	59 491	48 336	
	SI (P086)		470 000	650 324	562 890	48 239	39 194	
	SERM (P087)		324	107 856	26 964	26 964	26 964	26 964
	Opérations courantes (P090)			3 500	2 072	481	447	500
	Planification hors Observatoire et PDM (P093)		502 054	642 359	380 315	88 295	81 983	91 766
	Observatoire déplacements P093O4001		30 000					
	Plan de mobilité (P093O1001)		431 520	305 575	180 919	42 003	39 000	43 654
	Refacturation Dpt ressources numériques		0					
204	Subventions d'équipement versées		1 642 452	618 908	318 907	300 001		
	SERM (P087) Etudes et AMO		145 056					
	SERM (P087)		1 497 396	618 908	318 907	300 001		
21	Immobilisations corporelles	7 036	27 000	41 868	28 140	6 533	6 066	1 129
	Opérations courantes (P090)		0	7 906	4 681	1 087	1 009	1 129
	Observatoire déplacements P093O4001		27 000	33 962	23 459	5 446	5 057	
23	Immobilisations en cours		0	0				
	Dépenses d'équipement	835 780	3 633 350	3 172 404	2 194 393	572 007	241 991	164 013
4581	Opération pour compte de tiers	506 919						
	Total dépenses réelles d'investissement	1 342 698	3 633 350	3 172 404	2 194 393	572 007	241 991	164 013

Cette hausse entre les deux exercices est à relativiser puisque des retards de livraison de l'Appli M et de traitements administratifs avaient induits une baisse de mandatement en 2023.

Elles ont été financées par l'épargne nette dégagée sur l'exercice (1,5 M€), ainsi que par l'excédent antérieur (0,9 M€). Il n'y a eu aucune recettes réelles d'investissement sur ce budget en 2024.

La dette

L'encours de dette au 31 décembre 2024 s'élève à 9,4 M€, correspondant aux avances remboursables versées en 2020 et 2021. Il s'agit d'une dette sans frais financiers.

Les avances sont affectées à hauteur de 9,3 M€ au territoire de la Métropole et à hauteur de 146 186 € au territoire du Grésivaudan.

Le résultat

		Dépenses	Recettes	NET
Fonctionnement	Résultat antérieur (002)		1 655 442,26 €	1 655 442,26 €
	Résultat de l'exercice	150 201 108,79 €	150 454 431,54 €	253 322,75 €
	Résultat cumulé de section	150 201 108,79 €	152 109 873,80 €	1 908 765,01 €
Investissement	Résultat antérieur (001)	906 347,95 €		-906 347,95 €
	Résultat de l'exercice	3 199 420,61 €	2 214 337,38 €	-985 083,23 €
	Résultat cumulé de section	4 105 768,56 €	2 214 337,38 €	-1 891 431,18 €
	Résultat Global de Clôture	154 306 877,35 €	154 324 211,18 €	17 333,83 €

Le résultat de fonctionnement s'élève à 0,25 M€ auquel s'ajoute la reprise de résultat 2023 de 1,65 M€, soit un résultat consolidé de clôture de 1,90 M€, permettant de couvrir le solde d'investissement en déficit de 0,98 M€ sur l'exercice, auquel s'ajoute le déficit de 0,90 M€ de 2023.

Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, **il est proposé de reporter en fonctionnement le résultat global de clôture, qui s'élève à 17 333,83€.**

BALANCE DU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP - DM - RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		153 179 889,79	150 389 245,32	66 186,22	0,00	2 725 458,25
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	67 037,17	0,00	0,00	-37 037,17
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 325 957,00	4 057 822,63	66 186,22	0,00	201 948,15
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	146 490 000,00	144 351 212,89	0,00	0,00	2 138 787,11
74	Dotations et participations (3)	1 994 932,79	1 885 152,84	0,00	0,00	109 779,95
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	2,79	0,00	0,00	-2,79
Total des recettes de gestion des services		152 840 889,79	150 361 228,32	66 186,22	0,00	2 413 475,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		152 840 889,79	150 361 228,32	66 186,22	0,00	2 413 475,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	339 000,00	27 017,00			311 983,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00				0,00
Total des recettes d'ordre		339 000,00	27 017,00			311 983,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

Total des recettes de fonctionnement cumulées 154 835 332,05 152 043 687,58 66 186,22 0,00 2 725 458,25

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP - DM - RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		154 835 332,05	149 630 675,65	570 433,14	0,00	4 634 223,26	0,00	150 201 108,79
011	Charges à caractère général (3)	3 334 943,00	3 071 520,77	170 692,81	0,00	92 729,42	0,00	3 242 213,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 527 929,00	6 032 000,21	399 740,33	0,00	96 188,46		6 431 740,54
014	Atténuations de produits	10 000,00	8 910,90	0,00	0,00	1 089,10		8 910,90
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6506) (3)	141 534 856,05	139 180 939,34	0,00	0,00	2 353 916,71	0,00	139 180 939,34
6506	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		151 407 728,05	148 293 371,22	570 433,14	0,00	2 543 923,69	0,00	148 863 804,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	29 315,00	29 315,00			0,00		29 315,00
Total des dépenses financières		32 315,00	29 315,00	0,00	0,00	3 000,00		29 315,00
Total des dépenses réelles		151 440 043,05	148 322 686,22	570 433,14	0,00	2 546 923,69	0,00	148 893 119,36
023	Virement à la section d'investissement	1 954 449,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 440 840,00	1 307 989,43			132 850,57		1 307 989,43
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		3 395 289,00	1 307 989,43			2 087 299,57		1 307 989,43

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 154 835 332,05 149 630 675,65 570 433,14 0,00 4 634 223,26 0,00 150 201 108,79

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP - DM - RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		3 742 174,00	3 199 420,61	0,00	542 753,39	0,00	3 199 420,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 636 184,00	2 511 627,55	0,00	124 556,45	0,00	2 511 627,55
204	Subventions d'équipement versées (7)	642 000,00	618 908,00	0,00	23 092,00	0,00	618 908,00
21	Immobilisations corporelles	124 990,00	41 868,06	0,00	83 121,94	0,00	41 868,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 403 174,00	3 172 403,61	0,00	230 770,39	0,00	3 172 403,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		3 403 174,00	3 172 403,61	0,00	230 770,39	0,00	3 172 403,61
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	339 000,00	27 017,00			311 983,00	27 017,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		339 000,00	27 017,00			311 983,00	27 017,00
Total des dépenses d'investissement cumulées		4 648 521,95	4 105 768,56	0,00	542 753,39	0,00	3 199 420,61

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP - DM - RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		4 648 521,95	2 214 337,38	0,00	2 434 184,57
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	346 885,00	0,00	0,00	346 885,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		346 885,00	0,00	0,00	346 885,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	906 347,95	906 347,95	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		906 347,95	906 347,95	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 253 232,95	906 347,95	0,00	346 885,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 954 449,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 440 840,00	1 307 989,43		132 850,57
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		3 395 289,00	1 307 989,43		2 087 299,57
Total des recettes d'investissement cumulées		4 648 521,95	2 214 337,38	0,00	2 434 184,57

BUDGET ANNEXE MOBILITES PARTAGEES.

Le budget annexe mobilités actives, partagées et multimodalité retrace l'ensemble des opérations relevant des compétences transférées par chacun des membres du syndicat pour :

- La mise en œuvre de services relatifs aux usages partagés des véhicules,
- La réalisation de pôles d'échanges multimodaux, parkings de covoiturage et haltes ferroviaires périurbaines,
- La promotion et le développement de l'utilisation du cycle,
- Les actions visant à accompagner les changements de comportements.

Le budget étant assujéti à TVA, les crédits sont inscrits pour leurs montants HT.

L'équilibre du budget est essentiellement assuré par le reversement de versement mobilité des territoires Métropole et Grésivaudan du budget principal. Sur le territoire du Pays Voironnais, l'ensemble des dépenses sont financées par une participation en fonctionnement.

Le fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 8,7 M€ contre 10,7 M€ en 2023, intégrant une diminution du volume de VM (reversé en fonction des besoins de financement) et des subventions.

CHAP.	RECETTES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais	CA 2024 Département
70	Ventes de produits, services	1 019 162	1 429 708	1 158 008	810 069	167 204	180 734	0
	Contrat exploitation cycles P250		1 092 000	994 051	720 202	167 204	106 645	
	Parcs relais P281 (IRVE)		33 333	0	0	0	0	0
	PEM P282		120 000	74 089	0	0	74 089	0
	Chgt de comportement P289 (ZFE)		184 375	89 867	89 867	0	0	0
74	Participations	2 146 125	3 451 444	1 520 684	199 337	124 271	884 656	312 420
	Promotion cycles P252			165 606	119 984	27 856	17 767	
	Aménagement cycles P254		45 000	29 000	0	29 000	0	0
	Covoiturage P261		611 550	112 864	56 432	28 216	28 216	
	Autopartage P262		28 750	42 200	3 000	39 200		
	Parcs relais P281 (IRVE)			19 922	19 922			
	Chgt de comportement P289 (ZFE)		1 405 000	0				
	Participation CD 38	376 341	312 420	312 420				312 420
	Participation CAPV	907 841	1 048 724	838 673			838 673	
75	Autres produits de gestion P250	102 938	83 000	97 111	70 358	16 335	10 418	
76	Produits financiers			1 700		1 700		
77	Produits exceptionnels	1	0	2 462	1 784	414	264	
	Total recettes réelles de fct hors VM	3 268 226	4 964 152	2 779 965	1 081 548	309 924	1 076 072	312 420
75	Reversement VM	7 417 999	7 872 142	5 915 030	5 915 030	0	0	
	Total recettes réelles de fonctionnement	10 686 225	12 836 294	8 694 995	6 996 578	309 924	1 076 072	312 420

La participation du Pays Voironnais passe de 907 841 € à 838 673 €, tandis que celle du département s'élève en 2024 à 312 420 € contre 376 341 € en 2023. Pour rappel, cette dernière poursuit sa baisse pour la troisième année consécutive (389 K€ en 2022).

Ces recettes sont complétées par une hausse de près de 139 K€ des produits issus du contrat d'exploitation Mvélo+ (+125 K€) et du pôle d'échanges de Moirans (+11,5 K€).

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent pour leur part à 8,9 M€ contre 5,9 M€ en 2023.

CHAP.	DEPENSES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais	CA 2024 Département
011	Charges à caractère général	4 367 783	6 658 539	5 808 105	3 711 999	1 096 377	852 974	146 754
	Politique cyclable		3 763 539	3 600 208	2 565 286	671 632	360 615	2 676
	Contrat exploitation cycles P250		3 083 300	3 035 473	2 199 238	510 581	325 655	
	Ateliers et consignes cycles P251		151 239	97 062	70 323	16 326	10 413	
	Promotion cycles P252		260 000	218 152	158 054	36 694	23 404	
	Pistes cyclables hors SD P254		141 400	71 252		71 252	0	
	Pistes cyclables TT hors SD P254			10 660	7 723	1 793	1 144	
	Schéma directeur Pistes P254O2021		7 600	7 492		4 816		2 676
	Aide à l'achat vélo P258		120 000	160 118	129 949	30 169		
	Mobilités Partagées		1 257 259	1 076 917	535 254	274 037	267 627	0
	Covoiturage P261		1 194 950	1 057 876	528 938	264 469	264 469	
	Autopartage hors stratégie P262		32 309	12 631	6 316	3 158	3 158	
	Autopartage stratégie P262		30 000	6 410		6 410		
	Multimodalité		1 637 741	1 130 979	611 460	150 709	224 732	144 078
	Parc relais P281		112 500	62 792	18 155		44 638	
	PEM P282		240 191	232 671		91 192	141 479	
	Gares P287		2 000	17 928		17 928		
	Chgt de comportement P289		416 000	402 449	178 706	41 489	38 523	143 732
	Chgt de comportement ZFE P289		861 850	414 169	414 169			
	Opérations courantes P290		5 200	970	431	100	93	346
012	Charges de personnel	1 133 174	1 468 826	1 428 170	590 748	444 006	189 256	204 160
65	Autres charges de gestion	385 719	2 396 220	1 558 576	1 282 169	237 014	21 151	18 242
	Politique cyclable		2 127 800	1 505 978	1 259 831	230 872	15 274	0
	Contrat exploitation cycles P250		5 000	2 011	1 457	338	216	
	Promotion cycles P252		115 200	132 760	96 186	22 331	14 243	
	Schéma directeur Pistes P254O2021		7 600	7 600	5 506	1 278	815	
	Aide à l'achat vélo P258		2 000 000	1 363 607	1 156 682	206 925		
	Mobilités Partagées		19 000	15 200	4 886	2 443	2 443	5 429
	Covoiturage P261		7 600	3 800	1 221	611	611	1 357
	Autopartage stratégie P262		11 400	11 400	3 664	1 832	1 832	4 071
	Multimodalité		249 420	37 399	17 452	3 699	3 434	12 814
	Parc relais stratégie P281		11 400	11 400	5 062	1 175	1 091	4 071
	PEM P282		16 520	1 520	1 520			
	Gares P287							
	Chgt de comportement P289		21 500	24 479	10 870	2 524	2 343	8 742
	Chgt de comportement ZFE P289		200 000					
	Charges de gestion courante	5 886 676	10 523 585	8 794 851	5 584 916	1 777 397	1 063 382	369 156
	66 Charges financières	31 994	38 000	26 285		64	26 221	
	67 Charges exceptionnelles	110	3 000	1 091	485	112	104	390
	68 Amortissements et provisions	656	0	98 248	67 864	15 755	14 629	
	Total dépenses réelles de fonctionnement	5 919 436	10 564 585	8 920 475	5 653 264	1 793 330	1 104 336	369 546

L'évolution entre les deux exercices des charges se concentre principalement sur le contrat Mvélo+ pour un montant de +0,7 M€, ainsi que sur les aides à l'achat vélo rencontrant un véritable succès avec près de 1,4 M€ accordées.

Viennent ensuite les actions d'exploitation et de développement de co-voiturage (+0,35 M€) en raison de la hausse de l'usage et l'extension des services.

L'investissement

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 4,9 M€ contre 5,8 M€ en 2023, soit une baisse de 0,8 M€.

CHAP.	DEPENSES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voiironnais	CA 2024 Département
20	Immobilisations incorporelles	223 889	888 115	325 764	98 682	195 364	23 591	8 127
	Ateliers et consignes cycles P251		26 000	3 466	2 511	583	372	
	Pistes cyclables hors SD P254		185 000	40 017		40 017		
	Schéma directeur et V63 P254		98 115	68 570	49 680	11 534	7 356	0
	Achat vélo P258			920	667	155	99	
	Covoiturage P261		40 000	720	360	180	180	
	Parc relais P281		270 000	103 339	5 030	84 903	13 406	
	Parc relais études stratégiques P281		72 000	22 756	10 105	2 346	2 178	8 127
	PEM P282		35 000	55 081	30 330	24 751		
	Gares P287		162 000	30 895		30 895		
21	Immobilisations corporelles	2 044 843	4 094 268	2 330 097	1 635 605	474 731	219 860	0
	Ateliers et consignes cycles P251		414 000	253 916	183 965	42 710	27 241	
	Ateliers et consignes cycles P251		500 000					
	Pistes cyclables hors SD P254		90 000					
	Achat vélo P258		1 881 650	1 529 996	1 108 501	257 353	164 143	
	Covoiturage P261		120 000	141 890	3 960	112 470	25 460	
	Covoiturage P261		329 540	490	245	122	122	
	Autopartage hors stratégie P262		32 000	16 927	16 927			
	Parc relais P281		526 833	327 907	321 907	6 000		
	PEM P282		110 245	58 970		56 076	2 894	
	Gares P287		90 000	0				
23	Immobilisations en cours	3 499 731	2 376 100	2 273 757	9 102	2 240 285	24 370	0
	Pistes cyclables hors SD P254		605 000	502 700		502 700		
	Parc relais P281		431 100	33 472	9 102		24 370	
	PEM P282		1 190 000	1 692 391	1 692 391			
	Gares P287		150 000	45 194	45 194			
	Opérations courantes P290			0				
	Dépenses d'équipement	5 768 463	7 358 483	4 929 617	1 743 289	2 910 380	267 821	8 127
10	Dotations, fonds de réserves et Divers		0					
13	Subventions d'investissement		0	0				
16	Emprunts et dettes assimilées	263 929	241 000	360 052		127 500	232 552	
4581	Opération pour compte de tiers		0	0				
	Total dépenses réelles d'investissement	6 032 393	7 599 483	5 289 670	1 743 289	3 037 880	500 373	8 127

Le taux de réalisation des crédits inscrits sur l'exercice s'élève à 54 % (contre 49 % en 2023) en raison de reports d'études ou de travaux (M covoit', P+R, consignes et stations vélos, PEM, etc.)

Comme le démontre le tableau ci-après, les dépenses d'équipement ont majoritairement porté, comme en 2023, sur les charges liées aux achats vélos (« matériel roulant ») et aux pôles d'échanges.

PROGRAMME	CA 2023	CA 2024
ATELIERS ET CONSIGNES	417 901,73	214 318,73
PASSERELLES	153 277,04	100 000,00
PISTES CYCLABLES	1 218 718,76	812 727,32
MATERIEL ROULANT	1 432 356,43	1 487 853,25
CO-VOITURAGE	0,00	100 037,03
AUTOPARTAGE	1 500,98	16 927,17
PARCS RELAIS	537 806,01	444 410,86
POLE ECHANGE MULTIMODALE	1 736 593,48	1 720 316,25
PEM GARE	273 585,00	33 026,56
TOTAL	5 768 463	4 929 617

La baisse de 0,8 M€ entre les deux exercices est répartie entre les autres postes de dépenses, notamment les PEM gare, les ateliers et consignes vélos, etc.

Les investissements sont financés en majeure partie par l'excédent de fonctionnement pour 3,7 M€ car aucune épargne n'est dégagée sur l'exercice.

Le solde est financé par des subventions pour un montant de près de 1,4 M€, provenant notamment de l'Etat, la région et le département sur les investissements réalisés au titre des pôles d'échanges, parcs relais et pistes cyclables.

CHAP.	RECETTES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voiironnais	CA 2024 Département
13	Subventions d'investissement	1 271 796	1 802 973	782 195	153 000	343 530	285 665	0
	Pistes cyclables hors SD P254		557 973	49 511		49 511		
	Schéma directeur et V63 P254		35 000	0				
	Achat vélo P258		150 000	153 000	153 000			
	Autopartage hors stratégie P262		6 000	0				
	Parc relais P281		249 000	16 555			16 555	
	PEM P282		755 000	563 129		294 019	269 110	
	Gares P287		50 000	0				
16	Emprunts et dettes assimilées		3 514 801	0				
23	Immobilisations en cours	2 991	0	609 750		605 348	4 402	
4582	Opération pour compte de tiers		10 000	0				
	Total recettes réelles d'investissement	1 274 787	5 327 774	1 391 946	153 000	948 878	290 068	0

La dette

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette est de 1,6 M€ comprenant un emprunt correspondant à la dette récupérable transférée du Pays Voironnais,

Il est rappelé que ce budget ne comporte pas de dette au titre du territoire de la Métropole et que celle affectée au territoire du Grésivaudan a été remboursée de manière anticipée en 2024.

L'ensemble de l'encours du budget annexe est classifié sans risque (1A) selon la charte Gissler.

Le résultat

		Dépenses	Recettes	NET
Fonctionnement	Résultat antérieur (002)		5 113 375,23 €	5 113 375,23 €
	Résultat de l'exercice	10 132 240,78 €	8 784 015,66 €	-1 348 225,12 €
	Résultat cumulé de section	10 132 240,78 €	13 897 390,89 €	3 765 150,11 €
Investissement	Résultat antérieur (001)	3 737 562,44 €		-3 737 562,44 €
	Résultat de l'exercice	7 936 526,46 €	8 899 109,45 €	962 582,99 €
	Résultat cumulé de section	11 674 088,90 €	8 899 109,45 €	-2 774 979,45 €
Résultat Global de Clôture		21 806 329,68 €	22 796 500,34 €	990 170,66 €

Le résultat de fonctionnement est déficitaire de 1,3 M€ auquel s'ajoute la reprise de résultat excédentaire 2023 de 5,1 M€, soit un résultat consolidé de clôture de 3,7 M€ sur la section.

Celui-ci permet de couvrir le solde d'investissement en déficit de 2,7 M€ en raison du déficit 2023 de 3,7 M€, et malgré l'excédent 2024 de 0,9 M€.

Après affectation de l'excédent de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement, **il est proposé de reporter en fonctionnement le résultat global de clôture, qui s'élève à 990 171 €.**

BALANCE BUDGET ANNEXE MOBILITES PARTAGEES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 238 144,00	5 391 574,96	416 529,60	0,00	430 039,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 631 304,00	1 428 170,21	0,00	0,00	203 133,79
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 590 620,00	1 558 576,30	0,00	0,00	32 043,70
Total des dépenses de gestion courante		9 460 068,00	8 378 321,47	416 529,60	0,00	665 216,93
66	Charges financières	38 000,00	26 285,15	0,00	0,00	11 714,85
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	1 091,23	0,00	0,00	1 908,77
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	98 248,00	98 248,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 599 316,00	8 503 945,85	416 529,60	0,00	678 840,55
023	Virement à la section d'investissement	6 414 950,97				
042	Opérat* ordre transfert entre sections	1 730 000,00	1 211 765,33			518 234,67
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 144 950,97	1 211 765,33			6 933 185,64
TOTAL		17 744 266,97	9 715 711,18	416 529,60	0,00	7 612 026,19
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 412 083,00	1 076 801,00	81 206,58	0,00	254 075,42
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 189 346,55	1 402 988,55	117 715,83	0,00	1 668 662,17
75	Autres produits de gestion courante	7 711 672,19	6 006 307,66	5 833,33	0,00	1 699 531,20
Total des recettes de gestion courante		12 313 101,74	8 486 077,21	204 755,74	0,00	3 622 268,79
76	Produits financiers	0,00	1 700,00	0,00	0,00	-1 700,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 461,71	0,00	0,00	-2 461,71
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 313 101,74	8 490 238,92	204 755,74	0,00	3 618 107,08
042	Opérat* ordre transfert entre sections	317 790,00	89 021,00			228 769,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		317 790,00	89 021,00			228 769,00
TOTAL		12 630 891,74	8 579 259,92	204 755,74	0,00	3 846 876,08
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 113 375,23				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	557 191,00	325 764,11	0,00	231 426,89
21	Immobilisations corporelles	2 895 900,00	2 330 096,54	0,00	565 803,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 720 995,47	2 273 756,79	0,00	3 447 238,68
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 174 086,47	4 929 617,44	0,00	4 244 469,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 702,00	0,00	0,00	1 702,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	367 000,00	360 052,12	0,00	6 947,88
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		368 702,00	360 052,12	0,00	8 649,88
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 542 788,47	5 289 669,56	0,00	4 253 118,91
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	317 790,00	89 021,00		228 769,00
041	Opérations patrimoniales (2)	8 000 000,00	2 557 835,90		5 442 164,10
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 317 790,00	2 646 856,90		5 670 933,10
TOTAL		17 860 578,47	7 936 526,46	0,00	9 924 052,01
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		3 737 562,44			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 323 389,00	782 195,47	0,00	541 193,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	382 238,50	0,00	0,00	382 238,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	609 750,31	0,00	-609 750,31
Total des recettes d'équipement		1 705 627,50	1 391 945,78	0,00	313 681,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	3 737 562,44	3 737 562,44	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 737 562,44	3 737 562,44	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 453 189,94	5 129 508,22	0,00	323 681,72
021	Virement de la section d'exploitation (2)	6 414 950,97			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	1 730 000,00	1 211 765,33		518 234,67
041	Opérations patrimoniales (2)	8 000 000,00	2 557 835,90		5 442 164,10
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 144 950,97	3 769 601,23		12 375 349,74
TOTAL		21 598 140,91	8 899 109,45	0,00	12 699 031,46

BUDGET ANNEXE MOBILITES URBAINES

Le budget annexe mobilités urbaines concerne principalement les territoires de Grenoble-Alpes Métropole et du Grésivaudan qui ont transféré leur compétence d'autorité organisatrice des mobilités.

Ce budget intègre également les éléments liés à la billetterie sur l'ensemble du territoire comprenant celui du Pays Voironnais dans l'objectif d'un système unique harmonisé.

Conformément aux statuts du SMMAG, le département ne participe pas à ce budget,.

Le budget étant assujetti à TVA, les crédits sont réalisés en HT.

Le fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, hors produits des cessions, s'élèvent à 223,6 M€ contre 211,7 M€ en 2023, soit une augmentation de 11,9 M€.

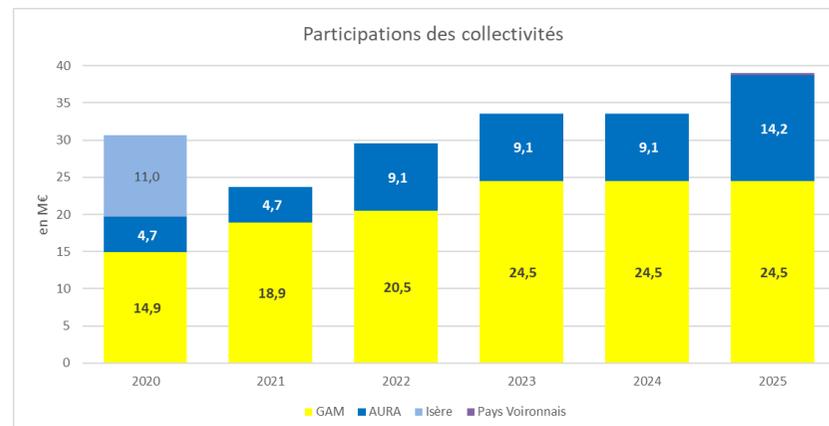
CHAP.	RECETTES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais
70	Ventes de produits, services	36 457 634	40 930 422	41 385 131	40 988 184	372 733	24 214
	DGD	688 460	688 460	688 460	688 460		
74	Participation AURA	9 084 406	9 084 406	14 196 065	4 978 209	8 540 528	677 328
	Participation Métropole	24 500 000	24 500 000	24 500 000	24 500 000		
	Participation CAPV		55 000	329 394			329 394
	Autres dotations	430 422					
75	Autres produits de gestion	4 442 426	938 090	685 634	685 634	0	0
	Produits de gestion hors versement de VM	75 603 348	76 196 378	81 784 683	71 840 486	8 913 262	1 030 935
75	Reversement VM	128 539 674	132 830 922	132 874 130	117 574 130	15 300 000	
	Produits de gestion courante	204 143 022	209 027 300	214 658 813	189 414 616	24 213 262	1 030 935
76	Produits financiers	7 555 368	9 310 000	8 913 634	8 913 634		
77	Produits exceptionnels	18 916	0	32 144	32 144		
78	Provisions		0	3 186	3 186		
	Recettes de fonctionnement hors cessions	211 717 306	218 337 300	223 607 777	198 363 580	24 213 262	1 030 935
775	Produits des cessions	1 040 000	2 750 000	3 416 650	3 416 650		
	Total recettes réelles de fonctionnement	212 757 306	221 087 300	227 024 427	201 780 230	24 213 262	1 030 935

Cette évolution s'explique par une hausse de :

- 4,9 M€ des recettes des usagers du réseau,
- 5,1 M€ de la participation versée par la région Auvergne Rhône-Alpes consécutivement au transfert des lignes de car interurbaines,
- 4,3 M€ de reversement de versement mobilité du budget principal visant à l'équilibre du budget.

Les participations de 39 M€ (contre 33,6 M€ en 2023), sont composées de :

- 24,5 M€ de la Métropole, montant stabilisé depuis 2023;
- 14,2 M€ de la Région, dont 9,1 M€ relèvent du transfert de la compétence transport scolaire ; le solde (soit 5,1 M€) du transfert des lignes interurbaines intervenu au 1^{er} septembre 2024.



La principale source de financement du budget demeure le reversement de VM qui représente 65 % des dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent en 2024 à 205,4 M€ contre 189,6 M€ en 2023.

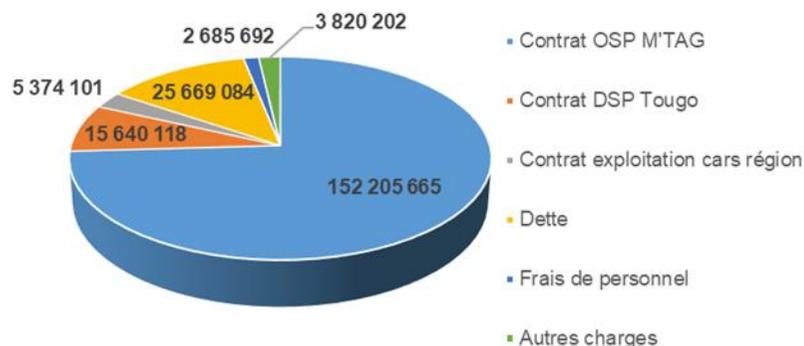
CHAP.	DEPENSES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais
011	Charges à caractère général	160 913 081	166 747 914	176 426 392	153 942 974	21 642 115	841 303
	dont Contrat d'exploitation	156 323 942	162 889 000	115 073 352	99 077 454	15 995 898	0
	dont Nouvel OSP			52 589 694	51 190 180	1 314 144	85 370
	dont Transfert lignes AURA			2 264 161	0	2 264 161	0
	dont Délégation lignes AURA			3 109 940	653 370	1 700 638	755 933
	dont Bâtiments (axe foncière ...)	1 847 528	1 936 174	1 856 171	1 856 171	0	0
	dont Autres	2 741 612	1 922 740	1 533 074	1 165 800	367 275	0
012	Charges de personnel	2 878 122	2 419 591	2 685 692	2 145 344	476 429	63 919
65	Autres charges de gestion courante	322 298	3 441 940	672 946	355 692	217 253	0
	Charges de gestion courante	164 113 502	172 609 445	179 685 030	156 444 010	22 335 798	905 222
66	Charges financières	25 515 183	26 670 000	25 669 084	25 669 084		
67	Charges exceptionnelles P190	0	8 000	40 749	33 071	7 678	0
68	Dotations aux amortissements et provisions	17 556	0	0	0	0	0
	Total dépenses réelles de fonctionnement	189 646 241	199 287 445	205 394 862	182 146 165	22 343 475	905 222

L'augmentation de 15,7 M€ provient essentiellement des lignes de car transférées de la région (5,3 M€) et des contrats d'exploitation sur le réseau. La hausse de ces contrats d'exploitation est liée d'une part à leur actualisation, aux

nouvelles missions confiées et à l'offre développée dans le cadre du réseau 2024.

De fait, les dépenses réalisées sur le territoire de la Métropole représentent toujours une part prépondérante (88 %) des dépenses réelles totales de fonctionnement du budget, même si cette part est en recul par rapport à 2023 (93 %) en raison des lignes transférées de la région.

La ventilation des dépenses réelles de l'exercice 2024 est la suivante :



Les dépenses 2024 sont essentiellement consacrées à l'exploitation des réseaux de transports en commun urbains et interurbains, avec 173,2 M€ affectés aux contrats de gestion (OSP avec M TAG, DSP GR4 et marchés d'exploitation transférés de la Région), en augmentation de 18,7 M€ par rapport à 2023.

Sur cette évolution, comme exposé précédemment, 5,3 M€ proviennent des transferts de la région ; 10,7 M€ au titre de l'OSP avec M TAG et le solde au titre de la DSP avec GR4.

Les charges du réseau comprennent également l'entretien des abris voyageurs et les bourse de transports scolaires dans le cadre de la poursuite des soutiens aux familles et communes.

Les autres charges, pour 1,2 M€, correspondent aux taxes foncières et aux charges de copropriété pour les dépôts d'Eybens, Gières, Sassenage et le bâtiment Stratège.

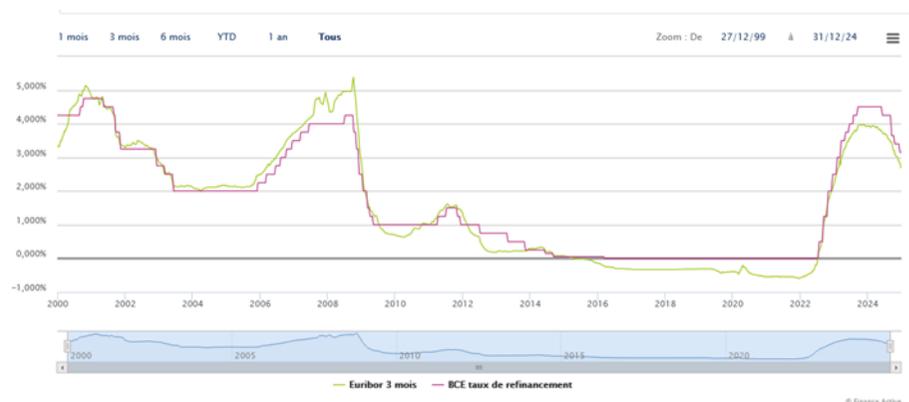
L'hébergement et l'exploitation des systèmes billettiques représentent 0,3 M€ de charges.

L'annuité de la dette

L'annuité de la dette de ce budget ne concerne que le territoire de la Métropole. L'annuité brute de la dette 2024 s'élève à 68,4 M€ contre 68,1 M€ en 2023, soit une progression de 0,3 M€ due à l'évolution des frais financiers.

Cette hausse de l'annuité brute tient compte du niveau de taux de la Banque Centrale Européenne (BCE) à 4,50 % sur les six premiers mois de l'année 2024 impactant directement la part de l'encours à taux monétaires (soit un tiers de l'encours). La BCE a commencé à baisser ses taux sur le deuxième semestre 2024. Les intérêts des emprunts progressent de 0,15 M€ en 2024.

Le graphique représente l'historique de l'Euribor 3 mois et le taux de refinancement de la BCE depuis le 1^{er} janvier 2000. Cela illustre la remontée des taux à compter du deuxième semestre 2022 et jusqu'à la fin de l'année 2023. Sur l'année 2024 on constate la baisse des taux sur le deuxième semestre de l'année, le taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne est à 3,15 % et l'Euribor 3 mois à 2,73 % (contre 3,93 % fin 2023).



A contrario, avec les taux élevés sur le premier semestre, les recettes de swap s'élèvent à 8,9 M€ en 2024 contre 7,6 M€ en 2023. A titre d'exemple, un emprunt à taux monétaire sur index Euribor 12 mois sécurisé par un swap à taux fixe à 1,98 %, génère les mouvements suivants :

- Sur l'emprunt, frais financiers avec un Euribor 12 mois à 3,952 %
- Sur le swap,
 - Recette correspondant aux frais financiers avec un Euribor 12 mois à 3,952% (correspondant à l'échange de taux ou swap),
 - Frais financiers avec un taux fixe de 1,98 %.

Le SMMAG a ainsi encaissé la différence entre la charge financière due avec un Euribor 12 mois de 3,952 % et un taux fixe de 1,98 %. Le swap permet de sécuriser cet encours à taux fixe en se protégeant d'une hausse de l'Euribor 12

mois au-delà de 1,98%. Cette stratégie de gestion active de la dette représente un coût en période de taux faibles mais permet d'atténuer l'impact d'une hausse des taux dans un contexte inflationniste.

Les couvertures de taux ont réduit l'impact de la hausse des frais financiers. Ainsi les frais financiers nets sont de 16,8 M€ en 2024 contre 18 M€ en 2023 soit une diminution de -1,2 M€.

En l'absence de nouveaux emprunts en 2023, le **remboursement en capital de la dette**, de 42,7 M€ en 2024 est en hausse de 0,1 M€ par rapport à 2023, cette progression est due à quelques emprunts dont le mode d'amortissement est encore en progressif.

En 2015, le SMTC a restitué les actifs correspondant à des travaux sur les espaces publics réalisés par le passé mais ne correspondant pas à la fonction transport. En parallèle, le passif a été restitué pour un montant équivalent, soit 315 M€ sous la forme d'une dette remboursable sur 10 ans, sans frais financiers, par les 2 membres historiques du syndicat, soit 157,5 M€ à la charge de la Métropole et le même montant à la charge du Département.

Ainsi, chaque année 31,5 M€ de remboursement de dette sont financés par la Métropole et le Département conformément au protocole d'accord de 2015.

L'annuité nette de la dette (déduction faite des recettes de contrats d'échanges de taux et de cette dette récupérable) baisse de 29 M€ à 28 M€, soit une diminution de 1 M€.

En termes de gestion de trésorerie, le SMMAG n'a pas utilisé son programme de titres négociables court terme sur l'exercice 2024.

Une ligne de trésorerie a été mobilisée sur la fin de l'année pour un montant cumulé de tirage de 6,5 M€. Les conditions financières sont basées sur les taux au jour le jour (moyenne 3,64 % sur 2024) auquel est ajoutée une marge de 0,60 %. Le tirage effectué en 2024 représente une charge de 1 268 €.

Les frais liés aux commissions de non-utilisation, aux commissions d'engagements et les frais de dossiers sur les nouveaux contrats de ligne de trésorerie sont de 32 393 € en 2024.

Plusieurs contrats de lignes de trésorerie ont été renouvelés au cours de l'exercice 2024, pour un montant total de 35 M€.

L'investissement

Les dépenses d'équipement 2024 s'élèvent à 33,6M€ contre 17,8 M€ en 2023, avec un taux de réalisation des crédits qui s'améliore entre les deux exercices, passant de 60 % en 2023 à 67 % en 2024.

Les dépenses d'équipement concernent essentiellement (95 %) le territoire de la Métropole.

CHAP.	DEPENSES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Viroonnais
16	Emprunts et dettes assimilées	42 576 745	41 395 000	42 698 192	42 698 192	0	0
	Emprunts	42 311 258	41 395 000	41 418 210	41 418 210		
	Ligne de trésorerie	265 487		1 279 982	1 279 982		
	Dépenses d'équipement	17 842 803	51 877 255	33 630 856	31 399 388	1 603 059	628 409
20	Immobilisations incorporelles	942 566	4 075 450	1 847 777	1 800 573	47 205	0
	Opérations courantes tram P110		150 000	122 689	122 689		
	Ligne B station Mandela P112		35 000	19 594	19 594		
	Ligne D extension Gare P114		495 500	432 607	432 607		
	Acquisition MR tram P118		220 000	188 189	188 189		
	Autres études tram P119		54 000	51 165	51 165		
	Opérations courantes bus P120		226 000	15 957	8 747	7 210	
	Amélioration du réseau P121		352 950	89 119	89 119		
	Chrono extension C1 P122		60 000	10 676	2 669	8 007	
	Etudes TCSP P129		100 000	80 038	80 038		
	Câble P139		964 000	735 006	703 018	31 988	
	Billetterie Usagers P140		880 000	0			
	Dépôts P142		508 000	102 738	102 738		
	Enquêtes P145		30 000	0			
21	Immobilisations corporelles	13 853 661	30 815 105	22 746 050	21 180 327	937 314	628 409
	Opérations courantes tram P110		6 200 000	9 941 692	9 941 692		
	Opérations courantes bus P120 & 123		618 000	365 791	233 803	131 988	
	Acquisition MR bus P128		16 778 105	4 874 664	4 874 664		
	Câble P139		1 600 000	0			
	Billetterie Usagers P140		1 220 000	3 016 373	3 016 373		
	Abris voyageurs P141		500 000	176 916		176 916	
	Autres bâtiments P143		2 024 000	2 823 789	2 823 789		
	Billetterie et SAEV P184		1 875 000	1 546 824	290 006	628 409	628 409
23	Immobilisations en cours	3 046 576	16 986 700	9 037 029	8 418 488	618 541	0
	Opérations courantes tram P110		950 000	421 310	421 310		
	Ligne D extension Gare P114		6 000 000	5 968 608	5 968 608		
	Opérations courantes bus P120		1 030 000	921 738	845 164	76 574	
	Amélioration du réseau P121		1 727 500	69 679	69 679		
	Chrono extension C1 P122		500 000	721 225	180 306	540 919	
	Aménagements Réseau 2024 P123		630 000	101 481	101 481		
	Acquisition MR bus P128		1 000 000	0			
	Câble P139		2 200 000	0			
	Billetterie Usagers P140		96 700	96 211	96 211		
	Dépôts P142		2 500 000	16 109	15 061	1 048	
	Billetterie P184		352 500	720 669	720 669		
	Total dépenses réelles d'investissement	60 419 548	93 272 255	76 329 048	74 097 580	1 603 059	628 409

Les dépenses du réseau bus

En 2024, les dépenses consacrées au réseau bus se sont élevées à 5,7 M€, ce qui représente 17 % des dépenses d'équipement de l'exercice.

Les dépenses 2024 ont été principalement consacrées à l'acquisition de bus électriques pour la Métropole (4 M€), à l'extension de la ligne C1 (0,7 M€) ainsi qu'aux équipements embarqués prévus au PPI M TAG (0,5 M€).

Les dépenses du réseau tramway

Le réseau tramway représente 45 % des dépenses de l'année, et ne concernent, bien évidemment, que le territoire de la Métropole.

Elles s'élèvent à 15,2 M€ contre 3,4 M€ en 2023, soit une hausse de 11,8 M€ en raison de la réalisation de l'extension du tram D jusqu'à la gare de Grenoble (6,4 M€).

Pour le reste, les travaux concernent la poursuite des entretiens des voies (+2,2 M€) et de grosses réparations et rénovations qui sont gérées au sein du plan pluriannuel de la SPL M TAG (+2,8 M€).

Comme chaque année, il s'agit des travaux de gestion patrimoniale de l'infrastructure du réseau, correspondant à des révisions effectuées sur les rames par le délégataire M TAG pour le compte du SMMAG.

Les dépenses de billettique

Comme en 2023, les dépenses de multimodalité concernent la poursuite du déploiement de la nouvelle billettique qui, après avoir particulièrement porté sur le réseau de la Métropole en 2023, s'étend aux territoires du Grésivaudan (0,6 M€) et du Voironnais (0,6 M€) sur 2024.

L'enveloppe affectée à ces dépenses progresse de 0,4 M€ entre les deux exercices.

Les dépenses d'entretiens et travaux

Ces dépenses intègrent des travaux divers d'opération courante (entretien des voies et bâtiments, temps de parcours, aménagements ponctuels...), de mise en accessibilité, ou encore de performance du réseau.

Elles s'élèvent à 7,6 M€, dont 2,8 M€ d'entretien des bâtiments prévu au PPI M'TAG ou encore 2,2 M€ affectés à des équipements informatiques, et concernent quasiment dans son intégralité le territoire de la Métropole.

Le projet câble

Les dépenses relatives au câble de 0,7 M€ concernent principalement les études du projet entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux avec le lancement de

l'enquête publique. Les études sont également engagées pour des projets sur le territoire du Grésivaudan.

En complément de l'épargne de 6,4 M€, les dépenses d'équipement ont été financées par :

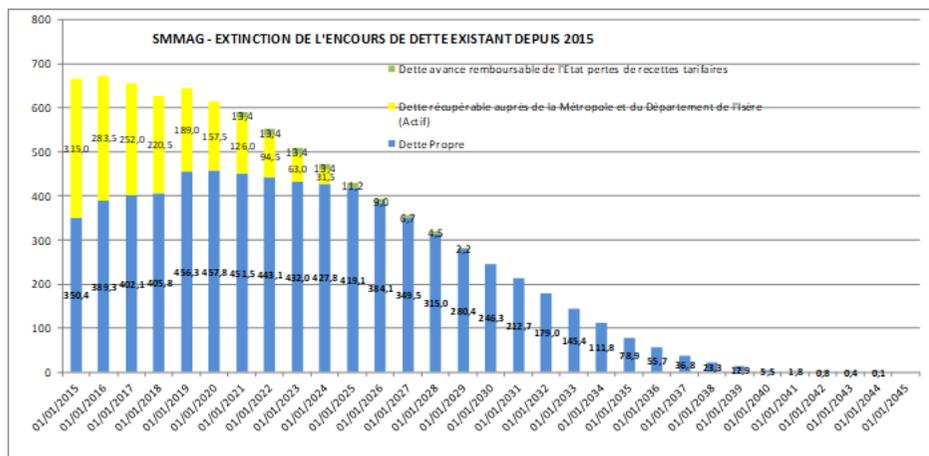
- 4,4 M€ de subventions dont :
 - 3,66 M€ de participation de la Métropole,
 - 0,76 M€ de subvention accordée par l'Etat sur la ligne E ;
- 3,4 M€ de produits de cessions ;
- Et 7 M€ d'emprunt répartis entre la Métropole pour 6,4 M€ et le Pays Voironnais pour 0,6 M€.

CHAP.	RECETTES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	CA 2024 Métropole	CA 2024 Grésivaudan	CA 2024 Voironnais
16	Emprunts et dettes assimilées		33 468 860	7 000 000	6 400 000		600 000
13	Subventions d'investissement	4 348 500	6 133 540	4 420 500	4 420 500	0	0
	Ligne A	688 000					
	Ligne E P115		760 000	760 000	760 000		
	Chrono extension C1 P122		90 000				
	Etudes TCSP P129		138 040				
	Câble P139		1 185 000				
	Abris voyageurs P141		300 000				
	GAMP192	3 660 500	3 660 500	3 660 500	3 660 500		
20	Immobilisations incorporelles	10 858	0	7 759	7 759		
21	Immobilisations corporelles	400					
23	Immobilisations en cours	217 258	0	32 668	32 668		
27	Autres immobilisations financières	31 500 000	31 500 000	31 500 000	31 500 000		
4582	Opération pour compte de tiers	444 743	0	0	0	0	0
	Total recettes réelles d'investissement	36 521 759	71 102 400	42 960 927	42 360 927	0	600 000

L'encours de dette

Un emprunt de 7 M€ a été contractualisé en décembre 2024 sur une durée de 20 ans à taux fixe de 3,18 %.

L'ensemble de l'encours de la dette du budget annexe concerne le territoire de la Métropole à l'exception de 0,6 M€ correspondant à la part de l'emprunt de 2024 affectée au Pays Voironnais. Il s'établit à 472,7 M€ au 31 décembre 2024 contre 508,4 M€ au 31 décembre 2023 soit un désendettement de 35,7 M€.



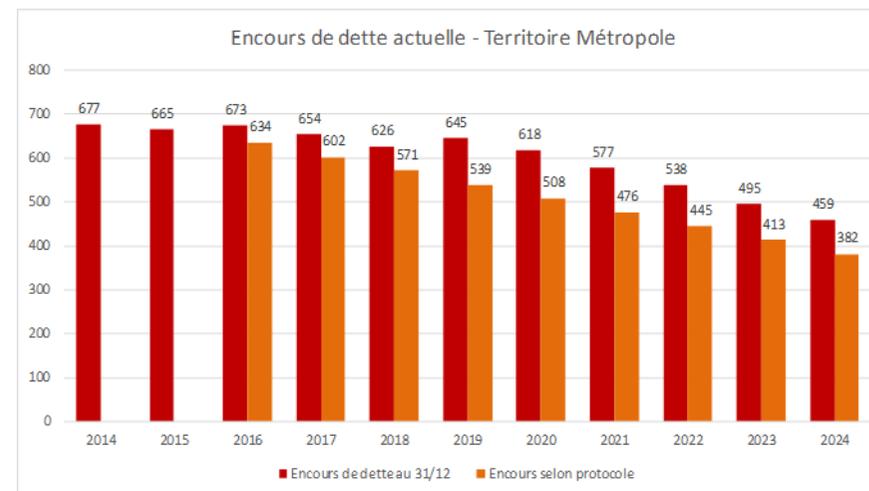
Sur le territoire de la Métropole, le désendettement s'élève à 36,3 M€, montant supérieur aux remboursements des actifs par la Métropole et le département de l'Isère de 31,5 M€.

Cet encours comprend :

- 31,5 M€ d'encours de dette récupérable auprès du Département et de la Métropole, soit 2 années supplémentaires de participation,
- 13,4 M€ d'avance remboursable versée par l'Etat pour tenir compte des pertes de recettes tarifaires subies par le SMMAG à la suite de la pandémie COVID-19,
- 427,2 M€ d'encours de dette pour la Métropole
- 0,6 M€ de dette pour le Pays Voironnais.

Par rapport au protocole de 2015 entre le SMMAG, l'écart entre l'encours théorique prévu dans le protocole et l'encours effectif est passé de 110 M€ à 77 M€ soit une réduction de 33 M€.

Cet écart comprend les 46,2 M€ d'emprunts récupérés lors de l'opération de débouclage du crédit bail en 2019 ayant servi à acheter des rames de tramway.

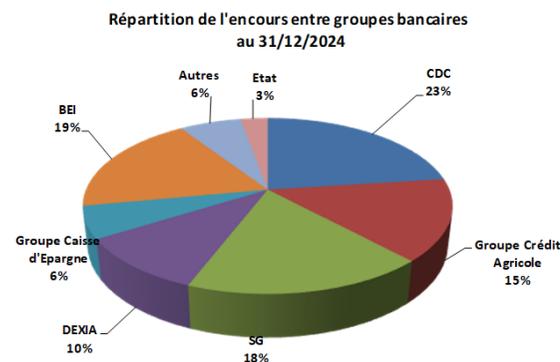


L'encours de la dette au 31 décembre 2024 est composé à 66,8 % de taux fixes ou fixes par un échange de taux (swap), 32,6 % de contrats à taux variables et 0,6 % de contrats à taux variables plafonnés. Hors couvertures, la répartition aurait été de 21,75 % à taux fixes et de 78,25 % à taux variables.

Le taux moyen est en augmentation à la suite des niveaux des taux monétaires jusqu'à la fin du premier semestre 2024, la BCE a baissé ses taux à compter du mois de juin 2024. Le taux moyen s'affiche à 3,26 % au 31 décembre 2024 contre 3,08 % au 31 décembre 2023.

48 % de la dette du budget annexe est encore issue des investissements réalisés il y a plus de 16 ans pour la construction des lignes C et D de tramway dans les années 2005 à 2008

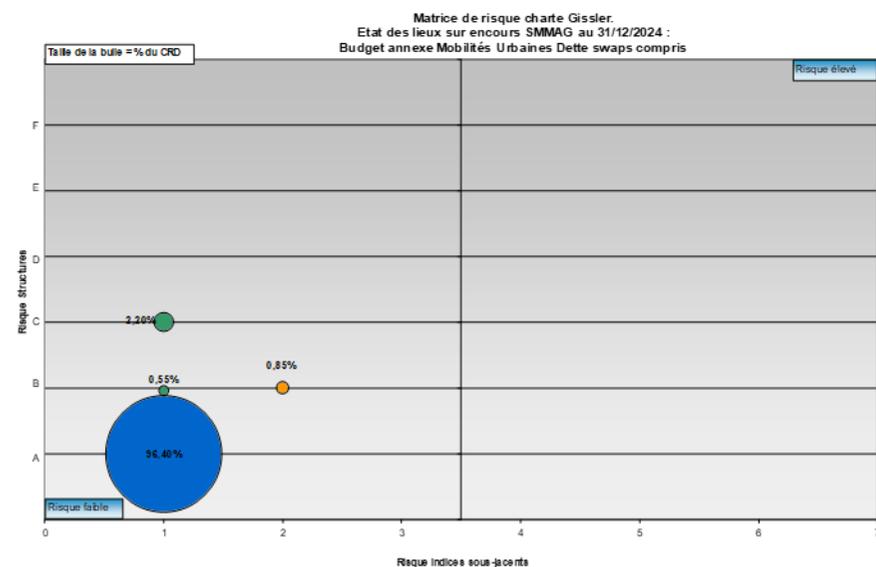
La répartition de l'encours par groupe bancaire est la suivante :



Les listes des contrats existants fin 2024, des couvertures conclues par opérations de marché et des produits structurés dans le cadre de contrats de prêts figurent en annexe.

Le graphique présenté ci-après permet d'apprécier l'évaluation des risques, selon la matrice de la charte Gissler, sur l'ensemble de la dette, compte tenu des couvertures et produits structurés contractés par le SMMAG.

Il montre que cette dette est sécurisée et ne présente donc que peu de risques.



L'agence de notation a transformé en avril 2024 la perspective négative de la notation long terme (A2) et court terme (P1) du SMMAG. L'agence de notation mentionne une solide performance opérationnelle, une gouvernance et une gestion solide ainsi que de la flexibilité budgétaire. Elle note enfin une dette très élevée et couteuse mais bien orientée baisse (encours en baisse de plus de 164,5 M€ depuis le 1^{er} janvier 2020).

Le résultat

		Dépenses	Recettes	NET
Fonctionnement	Résultat antérieur (002)		11 366 138,38 €	11 366 138,38 €
	Résultat de l'exercice	230 077 182,83 €	231 581 969,46 €	1 504 786,63 €
	Résultat cumulé de section	230 077 182,83 €	242 948 107,84 €	12 870 925,01 €
Investissement	Résultat antérieur (001)	7 141 351,34 €		-7 141 351,34 €
	Résultat de l'exercice	101 336 617,08 €	95 234 626,00 €	-6 101 991,08 €
	Résultat cumulé de section	108 477 968,42 €	95 234 626,00 €	-13 243 342,42 €
Résultat Global de Clôture		338 555 151,25 €	338 182 733,84 €	-372 417,41 €

Le résultat de fonctionnement s'élève à 1,5 M€ auquel s'ajoute la reprise de résultat 2023 de 11,36 M€, soit un résultat consolidé de clôture de 12,87 M€.

Celui-ci permet de couvrir en partie le solde d'investissement en déficit de 6,10 M€ sur l'exercice, auquel s'ajoute le déficit de 7,14 M€ de 2023.

Après affectation de l'excédent de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement, **il est proposé de reporter en investissement le déficit global de clôture, qui s'élève à 372 417,41€.**

BALANCE BUDGET ANNEXE MOBILITES URBAINES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	177 733 202,00	189 066 508,37	7 359 883,87	0,00	1 306 809,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 685 892,44	2 685 892,00	0,00	0,00	0,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	896 915,00	572 945,50	0,00	0,00	323 969,50
Total des dépenses de gestion courante		181 315 809,44	172 325 145,87	7 359 883,87	0,00	1 630 779,70
66	Charges financières	26 670 000,00	23 748 295,15	1 920 788,37	0,00	1 000 916,48
67	Charges exceptionnelles	83 000,00	40 748,76	0,00	0,00	42 251,24
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		208 068 809,44	196 114 189,78	9 280 672,24	0,00	2 673 947,42
023	Virement à la section d'investissement	11 006 713,76				
042	Opérat* ordre transfert entre sections	27 250 000,00	24 682 320,81			2 567 679,19
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		38 256 713,76	24 682 320,81			13 574 392,95
TOTAL		246 325 523,20	220 796 510,59	9 280 672,24	0,00	16 248 340,37
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	42 272 000,00	33 558 393,07	7 826 738,23	0,00	886 898,70
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	39 869 017,81	39 713 918,84	0,00	0,00	155 098,77
75	Autres produits de gestion courante	134 684 573,21	133 559 763,65	0,00	0,00	1 124 809,56
Total des recettes de gestion courante		216 825 590,82	206 832 075,56	7 826 738,23	0,00	2 166 777,03
76	Produits financiers	9 310 000,00	8 913 633,94	0,00	0,00	396 366,06
77	Produits exceptionnels	3 174 908,00	3 448 793,90	0,00	0,00	-273 885,90
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	3 186,00	3 186,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		229 313 684,82	219 197 689,40	7 826 738,23	0,00	2 289 257,19
042	Opérat* ordre transfert entre sections	5 645 700,00	4 557 541,83			1 088 158,17
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 645 700,00	4 557 541,83			1 088 158,17
TOTAL		234 959 384,82	223 755 231,23	7 826 738,23	0,00	3 377 415,36
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		11 366 138,38				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	4 916 242,00	1 947 777,49	0,00	3 068 464,51
21	Immobilisations corporelles	32 588 105,00	22 746 049,95	0,00	9 842 055,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 300 388,00	9 037 028,59	0,00	3 263 359,41
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		49 804 735,00	33 630 856,03	0,00	16 173 878,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	131 395 000,00	61 381 801,23	0,00	70 013 198,77
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		131 395 000,00	61 381 801,23	0,00	70 013 198,77
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		181 199 735,00	95 012 657,26	0,00	86 187 077,74
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	5 645 700,00	4 557 541,83		1 088 158,17
041	Opérations patrimoniales (2)	5 460 000,00	1 766 417,99		3 693 582,01
Total des dépenses d'ordre d'investissement		11 105 700,00	6 323 959,82		4 781 740,18
TOTAL		192 305 435,00	101 336 617,08	0,00	90 968 817,92
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		7 141 351,34			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	4 740 500,00	4 420 500,00	0,00	320 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	112 348 221,24	25 683 809,26	0,00	86 664 611,98
20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 756,10	0,00	-7 756,10
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	32 667,50	0,00	-32 667,50
Total des recettes d'équipement		117 088 721,24	30 144 535,86	0,00	86 944 185,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	7 141 351,34	7 141 351,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	31 500 000,00	31 500 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		38 641 351,34	38 641 351,34	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		155 730 072,58	68 785 887,20	0,00	86 944 185,38
021	Virement de la section d'exploitation (2)	11 006 713,76			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	27 250 000,00	24 682 320,81		2 567 679,19
041	Opérations patrimoniales (2)	5 460 000,00	1 766 417,99		3 693 582,01
Total des recettes d'ordre d'investissement		43 716 713,76	26 448 738,80		17 267 974,96
TOTAL		199 446 786,34	95 234 626,00	0,00	104 212 160,34

CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS RÉELS

SMMAG BUDGETS PRINCIPAL, MOBILITES URBAINES ET MOBILITES PARTAGEES
Situation au 31/12/2024 - 01/01/2025

% encours total	Type de taux	SCORE GISSLER	N° SWAP	N° EMPRUNT	LIBELLÉ	ORGANISME PRÊTEUR	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT DÙ 31/12/2024	DURÉE (ANNÉES)	PÉRIODICITÉ	INDICE	MARGE (%)	TAUX INTERET HORS SWAP		DURATION RÉSIDUELLE	DURÉE RÉSIDUELLE
													NOMINAL (%)	ACTUARIEL (%)		
25,26%	<u>Taux fixes sur la durée Encours :</u>	1A	-	21004	EMP REF CO0840 004 FICHE EMP 21004	0010 - Crédit Agricole CIB	20 000 000	4 447 059	31	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	1,50	7,24	06 ans 05 mois	13 ans 04 mois
			-	22002	EMP REF 15828006001 FICHE EMP 22002	0011 - SG	10 000 000	3 666 667	30	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	4,96	3,14	04 ans 10 mois	10 ans 11 mois
			-	22003	EMP REF 15828006002 FICHE EMP 22003	0011 - SG	20 000 000	8 148 148	30	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,05000	3,52	2,48	05 ans 01 mois	10 ans 11 mois
			-	22005	EMP REF 15828006004 FICHE EMP 22005	0011 - SG	20 000 000	7 333 333	30	Trimestrielle	TAUX FIXE	4,41000	4,41	2,96	04 ans 11 mois	10 ans 11 mois
			-	26002	EMP REF 16531 TIRAGE 3 FICHE EMP 26002	0011 - SG	20 000 000	3 486 364	29	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	3,21	2,53	03 ans 08 mois	11 ans 03 mois
			-	26003	EMP REF 16531 TIRAGE 2 FICHE EMP 26003	0011 - SG	10 000 000	1 209 091	29	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	4,41	3,17	02 ans 05 mois	11 ans 05 mois
			-	26005	EMP REF 16531 TIRAGE 5 FICHE EMP 26005	0011 - SG	10 000 000	1 308 182	29	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	4,26	3,09	02 ans 08 mois	11 ans 03 mois
			-	29002	EMP REF CO1144 001 FICHE EMP 29002	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 285 714	28	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	3,02	3,41	06 ans 03 mois	11 ans 00 mois
			-	29005	EMP REF CO1144 007 FICHE EMP 29005	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	3 893 805	28	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	4,58	4,53	04 ans 10 mois	10 ans 11 mois
			-	62006	LR1167001-82053 FICHE EMP 62006	0028 - BEI	27 500 000	18 975 000	25	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	1,47	1,48	08 ans 01 mois	17 ans 02 mois
			-	90154	EMP REF 1093001 FICHE EMP 90154	0003 - CDC	50 000 000	21 666 667	30	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	4,22	4,22	06 ans 00 mois	12 ans 03 mois
			-	90157	EMP REF MON530959EUR FICHE EMP 90157	0026 - La Banque Postale	10 000 000	5 250 000	20	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	0,69	0,70	06 ans 04 mois	15 ans 00 mois
			-	90159	EMP REF 2765001 FICHE EMP 90159	0011 - SG	12 000 000	6 000 000	20	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	0,20	0,29	06 ans 06 mois	16 ans 00 mois
			-	90160	EMP REF COMP_ETAT_SMMAG_2021 FICHE EMP 90160	0030 - ETAT	13 432 449	13 432 449	9	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	0,00	0,00	03 ans 06 mois	05 ans 11 mois
			-	90161	EMP REF 38-00683589CGP1SMAG FICHE EMP 90161	0029 - ARKEA	10 000 000	8 000 000	20	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	1,53	1,55	07 ans 09 mois	17 ans 11 mois
			-	1	EMP REF CONV ETAT SMMAG 2020 FICHE EMP 1	0030 - ETAT	1 330 437	1 330 437	7	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	0,00	0,00	03 ans 06 mois	05 ans 11 mois
			-	2	EMP REF CONV ETAT SMMAG 2020 FICHE EMP 2	0030 - ETAT	7 976 873	7 976 873	7	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	0,00	0,00	03 ans 06 mois	05 ans 11 mois
			-	4	EMP REF CONV ETAT SMMAG 2020 FICHE EMP 4	0030 - ETAT	146 186	146 186	7	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	0,00	0,00	03 ans 06 mois	05 ans 11 mois
-	1B02	EMP REF PAYSVOIRONNAIS FICHE EMP 1	0030 - CA du PAYS VOIRONNAIS	2 939 557	1 644 584	19	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	1,41	0,00	06 ans 03 mois	14 ans 00 mois			
2,18%	<u>ESTR en attente de consolidation ou relais trésorerie</u>	-	28001	EMP REF MIR240438EUR FICHE EMP 28001	0005 - DEXIA	75 000 000	1 317 000	29	Mensuelle	EONIA	0,00000	4,01	2,00	10 ans 11 mois	10 ans 11 mois	
		-	36001	EMP REF MIR253507 EONIA FICHE EMP 36001	0005 - DEXIA	40 000 000	9 228 000	29	Mensuelle	EONIA	0,01250	3,51	999,99	10 ans 05 mois	12 ans 10 mois	
70,98%	<u>Taux monétaires non swapés</u>	1A	-	25004	EMP REF 063137 CO4606 001 FICHE EMP 25004	0010 - Crédit Agricole CIB	15 000 000	5 840 708	28	Trimestrielle	ESTR	0,02500	3,88	1,32	04 ans 11 mois	10 ans 11 mois
			-	25005	EMP REF 064137 CO4611 001 FICHE EMP 25005	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	3 893 805	28	Trimestrielle	ESTR	0,02500	3,88	1,32	04 ans 11 mois	10 ans 11 mois
			-	26006	EMP REF 16531 TIRAGE 6 FICHE EMP 26006	0011 - SG	4 000 000	1 600 000	28	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	0,29	0,64	05 ans 10 mois	11 ans 05 mois
			-	27005	EMP REF 00778085892XL4 FICHE EMP 27005	0007 - CF- Groupe CE	8 750 000	4 010 417	24	Trimestrielle	ESTR	0,02985	3,19	0,96	05 ans 00 mois	10 ans 11 mois
			-	90167	EMP REF MIR240438EUR 005 FICHE 90167	0005 - DEXIA	4 800 000	4 400 000	12	Trimestrielle	EURIBOR03M	-0,10000	3,69	3,81	04 ans 11 mois	10 ans 11 mois
			-	90168	EMP REF MIR240438EUR 006 FICHE 90168	0005 - DEXIA	6 694 559	6 099 487	11	Trimestrielle	EURIBOR03M	-0,10000	3,60	3,90	04 ans 08 mois	10 ans 00 mois
			-	29004	EMP REF CO1144 004 FICHE EMP 29004	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	3 893 805	28	Trimestrielle	ESTR	0,02500	3,88	1,32	04 ans 11 mois	10 ans 11 mois
			-	29006	EMP REF CO1144 005 FICHE EMP 29006	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	3 893 805	28	Trimestrielle	ESTR	0,02500	3,88	1,32	04 ans 11 mois	10 ans 11 mois
			-	29007	EMP REF CO1144 011 FICHE EMP 29007	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 400 000	25	Trimestrielle	ESTR	0,02500	3,88	1,08	04 ans 11 mois	10 ans 11 mois
			-	90164	EMP REF MIR253507EUR 001 FICHE 90164	0005 - DEXIA	6 275 862	5 802 212	13	Trimestrielle	EURIBOR03M	-0,10000	3,60	3,72	05 ans 05 mois	12 ans 00 mois
			-	90165	EMP REF MIR253507EUR 002 FICHE 90165	0005 - DEXIA	3 710 000	3 430 000	13	Trimestrielle	EURIBOR03M	-0,10000	3,60	3,87	05 ans 05 mois	12 ans 00 mois
			-	49002	EMP REF 1240838 FICHE EMP 49002	0003 - CDC	10 000 000	5 200 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,97000	4,46	1,99	05 ans 06 mois	12 ans 11 mois
			-	49004	EMP REF 1240839 FICHE EMP 49004	0003 - CDC	10 000 000	5 200 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	1,15000	4,64	2,18	05 ans 06 mois	12 ans 11 mois
			-	49005	EMP REF 1260335 FICHE EMP 49005	0003 - CDC	67 500 000	9 450 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	1,09000	4,58	2,26	05 ans 10 mois	13 ans 11 mois

CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS RÉELS

SMMAG BUDGETS PRINCIPAL, MOBILITES URBAINES ET MOBILITES PARTAGEES Situation au 31/12/2024 - 01/01/2025

% encours total	Type de taux	SCORE GISSLER	N° SWAP	N° EMPRUNT	LIBELLÉ	ORGANISME PRÊTEUR	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT DÛ 31/12/2024	DURÉE (ANNÉES)	PÉRIODICITÉ	INDICE	MARGE (%)	TAUX INTERET HORS SWAP		DURATION	DURÉE
													NOMINAL (%)	ACTUARIEL (%)	RÉSIDUELLE	RÉSIDUELLE
2,15%	Taux monétaire swapé à taux fixe annuable Encours :	1C	81	49003	EMP REF 1240840 FICHE EMP 49003	0003 - CDC	20 000 000	10 400 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	1,19000	4,68	2,22	05 ans 06 mois	12 ans 11 mois
0,54%	Taux monétaire couvert par tunnel avec Floor (2,60%) et CAP (4,13%) Encours :	1B	74	42003	EMP REF 1156053 FICHE EMP 42003	0003 - CDC	6 550 000	2 620 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,38000	3,87	1,29	04 ans 06 mois	09 ans 11 mois
0,83%	Taux monétaire swapé à taux fixe 3,32% sur 98,2% de l'encours conditionnés à l'inflation avec CAP à 4,07% Encours :	2B	70	23003	EMP REF 051115 CO4134 001 FICHE EMP 23003	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 000 737	30	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,05250	3,66	1,82	05 ans 01 mois	10 ans 11 mois
134,80%								483 860 232								

REPARTITION GISSLER			
Score Gissler	1A	466 839 495	96,48%
	1B	2 620 000	0,54%
	1C	10 400 000	2,15%
	2B	4 000 737	0,83%
TOTAL		483 860 232	

REPARTITION PAR BUDGETS			
Budget principal		27 792 092	5,74%
Budget annexe Mobilités Urbaines		454 423 555	93,92%
Budget annexe Mobilité Partagées		1 644 584,36	0,34%
TOTAL BUDGETS		483 860 232	